

BMS : Orage et grêle sur l'Ouest et le Centre du pays

Des averses de pluie accompagnées parfois d'orages et de grêles affecteront depuis hier en fin de journée les régions de l'ouest et du centre du pays, avec des cumuls qui atteindront ou dépasseront les 30 mm, indique l'Office national de la météorologie dans un bulletin spécial (BMS). Il s'agit des wilayas d'Oran, Sidi Bel-Abbès, Mascara, le nord de Tiaret, Tissemsilt, Mostaganem, Relizane, Chlef, Tipaza, Ain Defla, le nord de Médéa et Blida, précise la même source.

P. 2

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Vendredi 14 - Samedi 15 septembre 2018 - 4-5 Muharam - N° 2013 - 5^e année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€



Horaires des prières

Fajr: 04h56 Dohr: 12h44
Asr: 16h15 Maghreb: 19h00 Isha: 20h21

MÉTÉO

Alger	: 28°	21°
Oran	: 23°	21°
Annaba	: 31°	19°
Béjaia	: 29°	21°
Tamanrasset:	37°	26°

www.dknews-dz.com

ALGÉRIE-ALLEMAGNE
La chancelière allemande Angela Merkel en visite officielle lundi en Algérie

P. 24

ALGÉRIE-FRANCE
Entretien téléphonique du Président Bouteflika avec son homologue français

P. 24

ALGÉRIE-GHANA
Messahel représente le Président Bouteflika aux obsèques de Kofi Annan

P. 24

LE MINISTRE DE LA COMMUNICATION, M.KAOUANE AFFIRME :

«Les Algériens gagneraient à préserver le précieux acquis de la paix et de la stabilité»

Le ministre de la Communication, Djamel Kaouane, a affirmé, jeudi à Alger, que les Algériens gagneraient à préserver le précieux acquis de la paix et de la stabilité, préconisant la conjugaison des efforts de l'ensemble des institutions et acteurs, notamment des gens des médias qui ont, a-t-il estimé, "un rôle pivot dans la sensibilisation de la société et la vulgarisation des valeurs de fraternité, de solidarité et de tolérance".

P. 3



LE MINISTRE DES AFFAIRES RELIGIEUSES ET DES WAKFS, MOHAMED AISSA :

«L'Algérie : une école de lutte et de prévention contre la radicalisation»

P. 5

Le nissab de la zakat pour l'an 1440 de l'Hégire fixé à **552.500,00 DA**

P. 24

ARMÉE

Poursuite à Béchar de l'exercice démonstratif «Iktissah 2018»

P. 3



SANTÉ

BÉBÉ SECOUÉ
Qu'est-ce que ça veut dire ?

Pp 12-13

FOOTBALL

LIGUE 1 MOBILIS (6^E) :
Le huis-clos a brisé «le Clasico», MCA-JSK

Le «Clasico», MC Alger-JS Kabylie, prévu demain au stade Omar Hamadi de Bologhine (Alger) sera la tête d'affiche (à huis-clos) de la 6^e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis de football, qui a débuté hier avec un match avancé opposant à Batna, l'AS Ain M'ilia au CS Constantine.

P. 24

INTEMPÉRIES :

La DGSN appelle les usagers de la route à faire preuve de vigilance et de prudence

P. 3

MDN

LUTTE CONTRE LE TERRORISME
► **Reddition d'un terroriste à Adrar**
► **Un élément de soutien aux groupes terroristes arrêté à Tizi Ouzou**

P. 3

MÉTÉO

Orage et grêle sur l'Ouest et le Centre du pays

Des averses de pluie accompagnées parfois d'orages et de grêles affecteront les régions de l'ouest et du centre du pays, avec des cumuls qui atteindront ou dépasseront les 30 mm, indique l'Office national de la météorologie dans un bulletin spécial (BMS). Il s'agit des wilayas d'Oran,

Sidi Bel Abbès, Mascara, le nord de Tiaret, Tissemsilt, Mostaganem, Relizane, Chlef, Tipaza, Aïn Defla, le nord de Médéa et Blida, précise la même source.

Les cumuls estimés atteindront ou dépasseront localement 30 mm durant la validité du bulletin qui s'étale cet après-midi.



Horaire des prières

Vendredi 4 - Samedi 5 Moharam 1440

Fajr	04:56
Dohr	12:44
Asr	16:15
Maghreb	19:00
Isha	20:21



LUNDI À L'HÔTEL EL-AURASSI

Forum d'affaires algéro-allemand

A l'occasion de la visite en Algérie d'une délégation d'opérateurs économiques allemands conduite par le président de la chambre de commerce Arabo-Allemande «Ghorfa» qui séjournera à Alger du



16 au 19 septembre, la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI), organise lundi 17 septembre à partir de 9h30 à l'hôtel El Aurassi, un forum d'affaires algéro-allemand. La délégation allemande sera composée d'une vingtaine d'entreprises actives dans les domaines de la pharmacie, l'hydraulique, le génie énergétique et maritime, la construction et la conception, l'énergie et la pétrochimie ainsi que l'équipement médical.

DU 16 AU 19 SEPTEMBRE À L'ÉCOLE DE POLICE DE DAR EL-BEÏDA

Formation sur la prévention et la lutte contre la délinquance juvénile



La Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN), organise du 16 au 19 septembre à l'École de police de Dar El Beïda, une session de formation sur la prévention et la lutte contre la délinquance juvénile. Cette formation verra la participation des partenaires sécuritaires de la DGSN.

MARDI AU CIP

Présentation du 3^e Salon international de la formation et des métiers d'avenir

A l'occasion de l'organisation de la 3^e édition du Salon international de la formation et des métiers d'avenir (SAFEM), prévu du 24 au 27 septembre 2018 à la SAFEX (Alger), une conférence de presse sera organisée mardi 18



septembre, à 10h au niveau de la salle de conférence du Centre international de presse (CIP), sis à la maison de la presse, kouba, Alger, pour présenter l'événement.

SANTÉ

22^e congrès de gynécologie obstétrique

La société algérienne de gynécologie obstétrique (SAGO), tiendra son 22^e congrès, les 28 et 29 septembre au Palais de la culture Mofdi-Zakaria (Alger). Parmi les thèmes qui seront abordés : «l'aspect médico-légal en gynécologie obstétrique, l'hémorragie de la périmenopause, la prise en charge médico-chirurgicale de l'infertilité par OPK».



Météo

	Max	Min
Alger	28°	21°
Oran	23°	21°
Annaba	31°	19°
Béjaïa	29°	21°
Tamanrasset	37°	26°

LE 26 SEPTEMBRE AU CRASC

Rencontre autour du mouvement associatif de la wilaya d'Oran

Le Centre de recherche en anthropologie sociale et culturelle (Crasc) d'Oran, organise mercredi 26 septembre à partir de 14h, une rencontre autour du mouvement associatif de la wilaya d'Oran.

AÏN DEFLA

Célébration du 55^e anniversaire de la création du FFS

Dans le cadre des activités marquant le 55^e anniversaire de la fondation du parti, le Front des forces socialistes (FFS), organise ce matin à partir de 10h au niveau de la salle du théâtre Mahfoud Touahri de Miliana, wilaya de Aïn Defla, une conférence animée par M. Ali Laskrin membre de l'instance présidentielle du FFS, M. Mohamed Hadj Djilani, premier secrétaire et M. Lakhdar Bouregaa, commandant de la wilaya 4, membre fondateur du parti.



MARDI À L'OPÉRA D'ALGER

Concert de l'ensemble régional de Constantine

L'ensemble régional de Constantine, animera un concert, mardi 18 septembre, à l'Opéra d'Alger Boualem-Bessaïh.

AUJOURD'HUI À ZÉRALDA

Colloque sur les femmes et la lutte pour l'égalité

Le parti du Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD) organisera aujourd'hui à Alger un colloque international sous le thème «femmes progressistes en lutte pour l'égalité», a indiqué mardi un communiqué de cette formation politique. Ce colloque, qui aura lieu à la mutuelle des matériaux de construction à Zeralda, mettra en débat «la question de la femme et la recherche de synergies des luttes pour l'égalité, en associant des femmes connues pour leur combat et militantisme, en Algérie et dans les pays de l'Afrique du nord», a précisé le RCD ajoutant que la lutte pour l'émancipation de la femme est «d'une actualité quotidienne et vise la citoyenneté pleine et entière qui passe par l'égalité en droits».



TRAMWAY D'ALGER

Exploitation partielle du trafic



Le tramway d'Alger, enregistre depuis hier, une exploitation partielle du trafic. Cette exploitation partielle qui se poursuivra, aujourd'hui, s'explique par le passage d'un convoi exceptionnel sur la ligne du tramway d'Alger au niveau de la station «Les fusillés», indique un communiqué de la société chargée de l'exploitation et de la maintenance des tramways (Setram). Ainsi, le trafic du tramway sera interrompu entre les stations «Les fusillés» et «La Glacière» jusqu'à ce matin 10h, précise la même source. Cependant, la Setram fait savoir qu'un service de remplacement par des bus de l'ETUSA est mis à la disposition des voyageurs sur le tronçon «Les fusillés-La Glacière» afin d'assurer la continuité du service. Elle signale également que le service voyageur sera maintenu entre les stations «Dergana centre» et «La Glacière». L'Exploitation du tramway reprendra totalement aujourd'hui à partir de 10h, note le communiqué.

ARMÉE

Poursuite à Béchar de l'exercice démonstratif «Iktissah 2018»

Le Général de Corps d'Armée, Ahmed Gaïd Salah, Vice-ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-Major de l'Armée nationale Populaire a supervisé, au 4ème jour de sa visite en 3ème Région militaire à Béchar, l'exécution de la troisième étape de l'exercice démonstratif combiné avec munitions réelles «Iktissah 2018», indique jeudi le ministère de la Défense nationale dans un communiqué.

«A l'entame et à l'entrée du siège du commandement de la Région, le Général de Corps d'Armée, accompagné du Général-major Saïd Chengriha, Commandant de la Région, a observé un moment de recueillement sur l'âme du vaillant Chahid +Mustapha Ben Boulaid, a déposé une gerbe de fleurs devant la stèle commémorant sa mémoire et a récité la Fatiha sur son âme et sur celles de nos valeureux Chouhada», ajoute le MDN.

Ensuite et au siège du commandement de la 40e Division d'infanterie mécanisée, le Général de Corps d'Armée a suivi une présentation animée par le Commandant de Division, directeur de la troisième et dernière étape de cet exercice ayant pour thème : «Le troisième groupement de forces en contre-offensive», et qui a porté sur le plan d'exécution et les différentes actions de combat à exécuter par des formations des forces terrestres, aériennes et de défense aérienne du territoire.

Au niveau du champ de tirs et de manœuvres de la Division, le Général de Corps d'Armée «a supervisé, de près, les différentes phases de l'exercice, exécuté avec un haut niveau de professionnalisme concrétisé à travers une étroite coordination entre les formations engagées et un strict respect du plan d'action et de timing, ainsi qu'une grande précision de tirs, ce qui illustre le fruit d'une rigueur dans la préparation, la planification et l'exécution des différentes actions de combat, ainsi que la grande conscience des cadres et des personnels de leurs responsabilités qui sont essentiellement la bonne préparation et la permanente disponibilité, dans toutes les circonstances, à accomplir le devoir sacré de défendre la souveraineté de l'Algérie, sa stabilité et son unité», ajoute le communiqué.

«En veillant personnellement à l'établissement d'une évaluation objective du déroulement de l'exercice +Iktissah 2018+, le Général de Corps d'Armée s'est réuni avec les cadres et les éléments ayant pris part à l'exercice au niveau des Secteurs opérationnels centre et nord de la 3e Région militaire, où il a salué leur grand esprit de combat, affiché au cours de l'exécution des différentes missions assignées», relève le MDN.

Il a indiqué que «la concrétisation des objectifs majeurs exige la conjugaison de tous les efforts et le partage des responsabilités entre les différentes composantes de l'ANP, car les résultats ne pourraient être réalisés qu'avec la synergie des efforts de tous, de sorte que les ressources humaines



et matérielles que recèlent l'ANP soient des véritables atouts et des facteurs d'appui qui propulsent avec force nos personnels militaires aux rangs de la réussite leur permettant, donc, d'assumer de diverses responsabilités, d'accomplir les différents devoirs et missions et d'optimiser leur rendement et leur niveau professionnel et opérationnel». «Dans ce sens précisément, s'avère le raisonnement dialectique et logique entre la véracité de la concrétisation des programmes de préparation au combat et le mérite de la réussite des exercices tactiques d'essai», a-t-il dit. «De cela, se confirme davantage la crédibilité de l'ensemble du système de formation.

Une logique qui nous a incités en tant que Haut Commandement appuyé par le soutien indéfectible et les orientations de son Excellence, Monsieur le Président de la République, Chef Suprême des Forces Armées, Ministre de la Défense Nationale, à veiller toujours à atteindre un niveau supérieur en matière de l'interopérabilité notamment sur le plan de la synergie des efforts de préparation et de formation qui nous permettront, avec l'aide d'Allah, de maîtriser les tenants et les aboutissants du développement de nos Forces Armées et de promouvoir leur disponibilité opérationnelle que nous œuvrons, sans répit, à maintenir les niveaux au diapason des grandes étapes prometteuses que nous avons parcourues», a-t-il poursuivi.

Le Général de Corps d'Armée a affirmé que «la persévérance ayant marqué tous les hommes durant toutes les phases de l'exercice, dénote clairement de leur parfaite assimilation des programmes de préparation au combat et de leur immuable engagement à accomplir leur devoir quant à la réussite de ces efforts considéra-

bles de préparation. Cet esprit moral mérite d'être valorisé, et l'ensemble des personnels ayant pris part à cet exercice méritent, eux aussi, d'être salués et félicités pour leurs grands efforts consentis tout au long de l'année écoulée de préparation au combat notamment durant les préparatifs et le déroulement de cet exercice».

«A ce titre, les exercices exécutés sur le terrain avec succès au terme de l'année d'instruction ou à son entame, à l'instar de cet exercice tactique auquel nous assistons aujourd'hui, témoignent tous des efforts considérables consentis, et de l'intégration qui ne cesse d'être renforcée au service de l'Armée Nationale Populaire et de son développement progressif ainsi que pour maintenir sa force et son état-prêt», a déclaré M. Gaïd Salah.

«Atteindre et maintenir, voire promouvoir en permanence, ces niveaux supérieurs de la disponibilité opérationnelle et de combat, constituent une mission dont le rôle principal incombe au militaire lui-même, car c'est un comportement professionnel que l'homme acquiert et avec lequel il s'imprègne lors des périodes d'enseignement et de formation. De surcroît, ce comportement se raffermirait davantage durant les années de préparation au combat de différents niveaux et étapes», a-t-il conclu. A l'issue de cette rencontre, le Général de Corps d'Armée a suivi les interventions des personnels des unités des Secteurs opérationnels centre et nord «qui ont exprimé leur grande fierté et honneur d'appartenir à cette prestigieuse institution qu'est l'Armée nationale populaire, digne héritière de l'Armée de Libération nationale».

Le Général de Corps d'Armée a, par la suite, «passé en revue des unités de la 40 DIM ayant pris part à l'exercice +Iktissah 2018+».

LE MINISTRE DE LA COMMUNICATION, DJAMEL KAOUANE : « Les Algériens gagneraient à préserver le précieux acquis de la paix et de la stabilité »

Le ministre de la Communication, Djamel Kaouane, a affirmé, jeudi à Alger, que les Algériens gagneraient à préserver le précieux acquis de la paix et de la stabilité, préconisant la conjugaison des efforts de l'ensemble des institutions et acteurs, notamment des gens des médias qui ont, a-t-il estimé, «un rôle pivot dans la sensibilisation de la société et la vulgarisation des valeurs de fraternité, de solidarité et de tolérance».

L'Algérie a acquis, à travers son expérience et au vu des perturbations et conflits qui secouent le monde, la conviction que la paix est le socle de tout édifice et la condition à toutes les relations, qu'elles soient entre individus ou entre Etats, à la différence de leurs orientations et de leurs niveaux», a déclaré M. Kaouane lors d'une rencontre sur «Le vivre ensemble en paix» organisée par la Radio du Coran, à l'occasion de son 28e anniversaire.

Partant de cette conviction, l'Algérie a eu l'honneur de présenter l'initiative du «Vivre ensemble en paix», instituée par le système des Nations unies Journée internationale du vivre-ensemble en paix, célébrée le 16 mai de chaque année, a rappelé le ministre, estimant que «c'est là une reconnaissance implicite du rôle de l'Algérie, sous la conduite du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, dans la consécration des valeurs de paix».

Rappelant également que son département a retenu «Le vivre ensemble en paix» comme thème de la prochaine édition du Prix du président de la République du journaliste professionnel, M. Kaouane a réitéré son invitation à tous les journalistes pour une participation en force «au service du professionnalisme et de la paix en tout lieu».

Abordant le thème de cette rencontre, le ministre a salué le staff de la Radio du Coran pour «la contribution à l'entreprise de recouvrement de la paix et la réalisation du développement à travers des programmes établissant un lien entre le citoyen et la réalité en s'appuyant à une référence religieuse de juste milieu dans le cadre d'une politique nationale basée sur la réconciliation et l'égalité dans les droits et les devoirs».

A ce propos, le ministre a mis en avant les efforts consentis par l'Etat à travers la stratégie du secteur de la Communication qui vise «la modernisation du secteur afin de parfaire le niveau de prestation et de performance, notamment avec la prolifération des médias et des réseaux sociaux».

M. Kaouane a tenu, à cette occasion, à souligner la grande importance qu'attachent les responsables du secteur à la mise oeuvre et à l'actualisation de cette stratégie en vue d'atteindre un niveau élevé de professionnalisme garantissant au citoyen son droit à l'information et au journaliste la liberté de travail et l'accès à la source d'information sans autres conditions que celles dictées par la déontologie et la préservation des intérêts supérieurs du pays».

LUTTE CONTRE LE TERRORISME Reddition d'un terroriste à Adrar (MDN)

Un terroriste dénommé «Filani Mohamed», dit «Naâmane», qui avait rallié les groupes terroristes en 2010 s'est rendu jeudi aux autorités militaires à Adrar, a indiqué un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

«Dans le cadre de la lutte antiterroriste et grâce aux efforts continus, fournis par les forces de l'Armée nationale populaire, un terroriste s'est rendu, aujourd'hui 13 septembre 2018, aux autorités militaires à Adrar en 3e Région Militaire. Il s'agit de «Filani Mohamed», dit «Naâmane», qui avait rallié les groupes terroristes en 2010», a précisé la même source.

Ledit terroriste avait en sa possession un pistolet mitrailleur de type Kalachnikov, cinq chargeurs garnis de munitions et un poste radio, a ajouté la même source.

«Cette opération vient renforcer la dynamique de résultats positifs réalisés par les forces de l'Armée nationale populaire, et dénote de leurs permanentes veilles et disponibilité, à travers l'ensemble du pays, pour contrecarrer toute tentative visant à porter atteinte à sa sécurité et sa stabilité», a soutenu le MDN.

Un élément de soutien aux groupes terroristes arrêté à Tizi Ouzou (MDN)

Un élément de soutien aux groupes terroristes a été arrêté jeudi à Tizi Ouzou par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP), a indiqué hier un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

«Dans le cadre de la lutte antiterroriste et grâce à l'exploitation de renseignements, un détachement de l'Armée Nationale Populaire a appréhendé, le 13 septembre 2018, un élément de soutien aux groupes terroristes à Tizi Ouzou (1ère Région militaire)», précise la même source.

Par ailleurs et dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée, des détachements de l'ANP «ont arrêté, à Tamanrasset et Bordj Badji Mokhtar (6e RM), huit (08) orpailleurs et ont saisi un camion, (04) détecteurs de métaux, (07) groupes électrogènes et (04) marabouts piqueurs». Des détachements combinés de l'ANP

et de la Gendarmerie nationale «ont saisi, à Batna et Khenchla (5e RM), et Tizi-Ouzou (1e RM) trois (03) fusils de chasse, une quantité de munitions et (43) quintaux de feuilles de tabac, tandis que (7273) unités de différentes boissons ont été saisies à Oran et Relizane (2e RM), alors que des tentatives de contre bande de (9863) litres de carburant ont été déjouées à Tébessa et Souk-Ahras et El-tarf (5e RM)», souligne le communiqué.

En outre, des Gardes-côtes à Aïn Témouchent (2e RM), «ont déjoué une tentative d'émigration clandestine de (16) personnes à bord d'une embarcation pneumatique, tandis que (29) immigrants clandestins de différentes nationalités ont été arrêtés à In Guezam, Ghar-daïa, Ouargla et Tlemcen», conclut le MDN.

PROJET DU COMPLEXE DU PHOSPHATES: M. Yousfi : «Un investissement de 6 milliards de dollars»

Le coût du projet du Complexe de phosphate à l'Est du pays devant entrer en service en 2022 s'élève à près de 6 milliards de dollars, a indiqué, jeudi à Alger, le ministre de l'Industrie et des Mines, Youcef Yousfi. Intervenant lors d'une séance de l'Assemblée populaire nationale (APN) consacrée aux questions orales, le ministre a précisé que «le volume global de l'investissement de ce projet intégré s'élève à près de 6 milliards de dollars, répartie entre la mine de Bled El-Hadba à Tebessa (1,2 milliards de dollars), la plateforme de Hadjer Kebrit à Souk Ahras (2,2 milliards de dollars), la plateforme de Hadjar Essoud à Skikda (2,5 milliards de dollars) et le port de Annaba (0,2 milliards de dollars). Ce projet porte sur l'exploitation du phosphate extrait du champs de Bled El-Hadba dans la wilaya de Tebessa, d'une capacité de 500 millions de tonnes et la valorisation de cette ressource naturelle à travers la production des engrais, de l'ammoniac, du silicium et autres matières utilisées dans les différentes activités économiques. Le projet prévoit l'extraction de 6 millions de tonnes/an de phosphate de haute qualité de Bled El-Hadba (Tebessa), la production de 3 millions de tonnes d'acide phosphorique à Oued Kebrit (Skikda) et la réalisation d'une unité d'accompagnement pour la récupération des rejets fluorés à partir des unités de production de l'acide phosphorique, ce qui permettra de produire 60.000 tonnes d'Acide fluorhydrique anhydre (AHF) et 57.000 tonnes de SiO₂. Il est question également de la production de 1,2 millions de tonnes/an d'ammoniac et 4 millions de tonnes d'engrais, selon les explications fournies par M. Yousfi. Ce projet intégré sera réalisé en partenariat entre deux groupes algériens Sonatrach et ASMIDAL-MANAL et deux groupes chinois CITIC et WENGFEU. Soulignant que dans ce projet, la partie chinoise détient 49% contre 51% pour la partie algérienne, le ministre a fait état de la création d'une joint-venture entre les deux parties durant le dernier trimestre de l'année en cours, en attendant le lancement effectif de la production début 2022. M. Yousfi a rappelé que ce projet et la nécessité d'accélérer sa réalisation ont été évoqués par le Premier ministre, Ahmed Ouyahia et les responsables chinois, durant sa dernière visite à Pékin. «Ce projet, qui aura un impact socio-économique positif sur la région, permettra la création de près de 2.500 postes d'emplois directs permanents, dont 963 à Hadjer Essoud, 654 à Oued Kebrit et 880 à Bled El-Hadba, selon le ministre. Le flux de production à acheminer par voie ferroviaire dans le cadre de ce projet atteindront 17 millions de tonnes/an, ce qui exige le dédoublement de la voie minière reliant Bled El-Hadba à Annaba avant 2022. Par ailleurs, l'Entreprise du port de Annaba a programmé une extension de 42 ha, destinée à l'exportation des produits finis et à l'importation du soufre (1,7 millions de tonnes/an). Grâce à ce projet, l'Algérie aura l'opportunité de valoriser ses réserves en phosphate et en gaz naturel, à travers la création d'une industrie manufacturière structurante créatrice de richesse et deviendra ainsi l'un des plus grands pays exportateurs d'engrais, a ajouté le ministre. Il a révélé, dans ce cadre, que ce complexe permettra d'exporter près de 2 milliards de dollars/an d'engrais, ce qui garantira des revenus en devises à hauteur de 1,5 à 2 milliards de dollars/an. A une autre question sur le projet de la zone industrielle de Ain Ouassara à Djelfa, le ministre a précisé que les travaux de réalisation sont actuellement à l'arrêt en raison de l'opposition de certains citoyens à ce projet, ajoutant que ce dossier est en cours de traitement par les autorités concernées. M. Yousfi a indiqué, cependant, que le ministère veille à son parachèvement «dans les plus brefs délais». Une enveloppe de 10 milliards DAa a été dégagée pour cette zone d'une superficie de 400 ha, a fait savoir le ministre. Le programme national de réalisation des zones industrielles, qui intervient en application de la décision rendue public par le Conseil national de l'investissement le 24 mars 2016, prévoit la réalisation de 30 zones industrielles qui seront élargies en 50 zones, à la demande des wilayas pour une superficie globale de 12.000 ha répartis sur 39 wilayas.

TRAVAUX PUBLICS ET TRANSPORTS:

Zaalane : «Proposition de fonds supplémentaires au titre du PLF 2019 pour le parachèvement de certains projets»

Le ministre des Travaux publics et des Transports, Abdelghani Zaalane a affirmé, jeudi à l'Assemblée populaire nationale (APN), qu'une proposition avait été soumise à l'effet d'affecter des fonds supplémentaires à son secteur pour le parachèvement de certains projets, et ce dans le cadre du Projet de loi de finances (PLF-2019).

«Des propositions ont été soumises, mais il faut attendre l'examen du PLF 2019 par plusieurs instances gouvernementales et parlementaires (Conseil de gouvernement, Conseil des ministres, puis Parlement), avant de les trancher», a indiqué M. Zaalane qui répondait à la presse concernant l'opération de réévaluation de certains projets du secteur au titre du PLF 2019.

Pour ce qui est du montant global proposé par le secteur en vue de financer la réalisation de certains projets, le ministre a indiqué que ce montant «peut être revu à la baisse ou à la hausse».

Ce sont des choses qui sont en phase d'accord de principe et les prochains programmes seront abordés dans le cadre des travaux d'arbitrage avec le ministère des Finances et la Direction générale du budget.

Répondant aux questions des députés lors d'une séance plénière consacrée aux questions orales, présidée par le vice-président de l'Assemblée, le ministre a cité certains projets auxquels des enveloppes supplémentaires ont été proposées pour leur réalisation dans le cadre du PLF 2019.

Il s'agit, poursuit le ministre, du parachèvement du projet de réalisation de la pénétrante autoroutière de Djen Djen et de la pénétrante qui reliera le port de Bejaia à l'autoroute Est-Ouest.

En réponse à une question relative au retard accusé dans la réalisation de la pénétrante autoroutière de Djen Djen-El Eulma, aux mesures prises par les services du ministère des Travaux Publics et des Transports, en vue de remédier aux différents problèmes auxquels ce projet stratégique fait face, ainsi qu'aux délais de réception du 1er tronçon, le ministre a fait état d'une proposition d'affectation d'une enveloppe bud-



gétaire supplémentaire à ce projet dont le coût s'élève à 8 milliards de DA, et ce, dans le cadre du PLF 2019.

Dans le même contexte, M. Zaalane a rappelé l'importance de cette pénétrante autoroutière longue de 110 km, qui est parmi 13 pénétrantes autoroutières vers l'autoroute et qui parcourent trois wilayas, Jijel, Mila et Sétif.

Dans ce cadre, le ministre a rappelé les différents obstacles liés à ce projet, dont ceux inhérents au relief accidenté de la région, au glissement de terrain, au recensement de plus de 300 obstacles liés aux réseaux d'alimentation en eaux et en gaz, l'opposition des habitants à l'ouverture d'un couloir en raison de l'existence de 460 maisons, la rareté des carrières répondant aux standards, ainsi que le problème du non-recouvrement à terme des créances des entreprises de réalisation en raison de la situation financière du pays pendant cette période.

Le ministre a également cité le problème de la rareté de l'acier en 2017, qui a empêché la réalisation des ouvrages d'art qui représentent 15% de la route. S'agissant des mesures prises pour accélérer la cadence des travaux, M. Zaalane a rappelé sa visite fin juillet dans cette région, laquelle a permis

d'examiner la situation, d'aplanir les obstacles et de démolir plus de 300 habitations, ce qui a permis de libérer 95% de l'espace de l'itinéraire, payer les redevances des entreprises et résoudre le problème de sécurité relatif à l'accompagnement des étrangers et autres mesures.

Il a également été procédé à la délimitation des tronçons prioritaires à livrer, précisant que le parachèvement du projet est prévu vers la fin du premier trimestre de 2020. En réponse à une autre question relative au retard accusé dans certains projets entrepris à Bejaia, dont la rocade reliant le port de la ville à l'autoroute Est-ouest et l'extension du port, le ministre a apporté des précisions sur le déroulement des travaux.

A ce propos, M. Zaalane a précisé que la voie en question est considérée comme la seconde pénétrante autoroutière de par sa longueur atteignant les 100 km, et que l'état d'avancement de ses travaux était de 75%, sa livraison étant prévue vers la fin 2019.

Le ministre a indiqué que les deux parties de la route (52%) avaient été livrées l'année dernière, tandis que les travaux de la troisième tronçon qui s'étend de Sidi Aich à Ighez Amokrane et la pénétrante d'Amizour sur un 26km, avait

atteint 75%.

La réalisation de ce tronçon, a-t-il poursuivi, nécessite la réalisation de 18 infrastructures, car situé dans une zone montagneuse à relief accidenté requérant un tunnel de 166m de longueur et dont les travaux ont atteint 64%.

Le premier responsable du secteur a, par ailleurs, passé en revue les différents obstacles qui ont entravé l'avancement de la réalisation de ce tronçon notamment à la commune de Timezrit où «nombre de citoyens ont réclamé un remboursement alors qu'ils n'ouvrent pas droit», car n'étant pas concernés par l'expropriation dans le cadre de l'intérêt général.

Ces contestations, poursuit le ministre, ont fini par entraver l'opération d'approvisionnement en graviers, faisant savoir que le projet en question nécessite 150.000 tonnes/mois alors qu'on en livre 20.000 tonnes, mais rassurant que des mesures ont été prises afin de lever tous ces obstacles.

M. Zaalane a souligné, également, le lancement des travaux de réalisation du quatrième tronçon au niveau d'Amizour (Port de Bejaia) sur une distance de 120 km à partir du quatrième trimestre de 2018, précisant «qu'une enveloppe financière supplémentaire a été proposée dans le cadre du PLF-2019, estimée à 10 milliards de dinars pour réévaluer le projet».

S'agissant des travaux d'extension au niveau du port, le ministre des Travaux publics et des transports a fait savoir que «l'étude de ce projet est prête depuis afin d'aboutir à une meilleure conception avec un coût de 70 milliards de dinars, insistant sur la nécessité d'inculquer la culture du financement par les recettes des ports et ne pas compter sur le trésor de l'Etat».

PARLEMENT

M. Hadjar réaffirme la volonté de son département à améliorer les prestations universitaires et à pallier les lacunes

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Tahar Hadjar a réaffirmé, jeudi à Alger, la volonté de son département à améliorer les prestations universitaires et à pallier les lacunes enregistrées.

Intervenant à l'Assemblée populaire nationale (APN), lors d'une séance consacrée aux questions orales, M. Hadjar a réitéré la volonté et l'attachement de son secteur à œuvrer à l'amélioration des prestations universitaires, en transport, hébergement et restauration, afin de permettre aux étudiants de poursuivre leurs études dans de bonnes conditions. Admettant l'existence de «certaines lacunes» en matière d'œuvres universitaires, le ministre a souligné la détermination de son département à les traiter et à les prendre en charge, faisant savoir que ses Services s'attelaient à la cristallisation d'une «vision pros-

pective participative» dans ce domaine. Cette vision sera débattue lors d'une conférence nationale sur les œuvres universitaires avec la participation des tous les acteurs de l'Université, a précisé le ministre, mettant en avant la nécessité de la coordination entre les différents secteurs pour l'organisation de cette rencontre.

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique a indiqué, à ce propos, que son secteur œuvrait à la rationalisation de la gestion du dossier des œuvres universitaires, auxquelles est consacré un taux de 37% du budget global du secteur. En réponse à une autre question sur le transport universitaire au niveau de la wilaya de Guelma, le ministre de l'Enseignement supérieur a affirmé que le secteur s'attelaient à réunir le plus grand nombre de bus pour le transport des étudiants dans



cette wilaya qui dispose, a-t-il rappelé, de «capacités importantes en matière d'hébergement dépassant les 10.000 lits alors que le nombre des résidents dans les cités universitaires s'élève à quelque 6000 étudiants».

PENSION DES ENFANTS DE CHOUAHADA: M.Zitouni : Tous les dossiers remplissant les conditions légales régularisés «sans exception aucune»

Le ministre des Moudjahidine, Tayeb Zitouni a affirmé, jeudi à Alger, que tous les dossiers remplissant les conditions légales en vue de bénéficier de la pension d'enfants de chouhada, avaient été régularisés «sans exception aucune», notamment ceux gelés depuis 10 ans.

Lors d'une séance plénière consacrée aux questions orales, le ministre a indiqué que tous les dossiers qui se trouvaient au niveau du ministère des moudjahidine relatifs à la pension d'enfants de chouhada, remplissant les conditions légales «ont été régularisés sans exception aucune».

Répondant à une question sur la non régularisation de certains cas dans la wilaya de Jijel, M. Zitouni a précisé que tous les dossiers gelés depuis 10 ans avaient été régularisés et tous les concernés perçoivent cette pension, rappelant que la question de la reconnaissance «est à l'arrêt, sauf pour de très rares cas».

Le ministère des moudjahidine a assuré «toutes les facilités administratives pour l'amélioration des services publics» aux ayants droit notamment grâce à la mise en liaison de toutes les directions concernées avec le ministère de tutelle, depuis janvier 2018, pour faciliter le traitement des dossiers.

A une autre question sur les mesures prises pour la protection des sites révolutionnaires à l'Ouarsenis, M. Zitouni a dit que cette région, à l'instar des autres régions, avait bénéficié d'opérations de réhabilitation et de restauration des sites glorifiant la révolution.

Il a rappelé à l'occasion que le cimetière de Bou-



regba (1061) dans la wilaya de Relizane, avait bénéficié en 2015, d'une opération de réhabilitation, dans le cadre d'un programme sectoriel du ministère, outre des opérations de réhabilitation et de restauration des sites his-

toriques que compte la région.

Le musée de la wilaya sera équipé, après le parachèvement des travaux de construction dont le taux d'avancement a atteint 90 %.

POSTE-TRANSFERTS FINANCIERS

M^{me} Feraoun lance le service de transferts financiers d'un compte courant à un autre

La ministre de la Poste, des Télécommunications, des Technologies et du Numérique, Imane Houada Faraoun, a procédé jeudi depuis Biskra le lancement du nouveau service de transferts financiers d'un compte courant à un autre à partir des bureaux de poste. La première opération de transfert de compte a été ainsi exécutée avec succès au niveau de la recette principale de la ville de Biskra en présence de la ministre, des cadres du secteur et des autorités locales.

Ce nouveau service élargit la gamme des prestations financières postales, améliore la qualité des ser-

vices offerts aux clients et modernise les moyens de financement par systèmes informatiques, selon les explications données à l'occasion.

Il permet également de sécuriser et faciliter les transferts, de généraliser l'utilisation de la carte magnétique et de réduire l'utilisation des liquidités monétaires. Mme Faraoun a mis l'accent à l'occasion sur l'augmentation de la valeur des opérations réalisées au cours des huit premiers mois 2018 ayant atteint 2,5 milliards DA qui dépasse la valeur des opérations de toute l'année 2017 estimée à 1,6 milliard DA.

La ministre a inauguré, à l'occasion, une agence commerciale d'Algérie

Télécom à la circonscription administration d'Ouled Djellal et procédé à la mise en service de trois raccordements en fibre optique (Biskra/El oued), (Biskra/M'sila) et (Lioua/Ouled Djellal).

Elle a aussi inauguré le bureau de poste Bentioiss, dans la commune de Mekhadema, et la recette principale du chef-lieu de wilaya ayant connu des travaux d'aménagement.

La ministre poursuivra sa visite par la pose de la première pierre pour la réalisation d'un bureau de poste et d'un siège pour l'unité postale de wilaya, ainsi que deux logements d'astreinte dans la commune de Biskra.

ENVIRONNEMENT: Zerouati : «Fermeture de 3.000 décharges anarchiques en 15 ans»

Près de 3.000 décharges anarchiques ont été fermées ces 15 dernières années sur tout le territoire, a indiqué jeudi la ministre de l'Environnement et des Energies renouvelables, Fatma-Zohra Zerouati. La ministre qui intervenait lors d'une séance plénière consacrée aux questions orales sous la présidence du Vice-président de l'APN Abderrazak Terbeche, a précisé que les grands efforts consentis pour développer le secteur pendant des années avaient permis d'atteindre ces résultats. Le secteur de l'Environnement et des Energies renouvelables vise à atteindre le niveau «0 ordures dans la nature d'ici à 2035, dans le cadre de la nouvelle stratégie élaborée pour protéger l'environnement». L'élimination de la décharge de Boulimat (Béjaia) dont les travaux seront lancés la semaine prochaine, coûtera 80 milliards de centimes, tandis que le coup d'envoi du projet d'élimination de la décharge d'El Karma (Oran), dont les travaux devront coûter 150 milliards de centimes, sera donné le 22 septembre. Mme Zarouati a estimé que son secteur avait connu un développement considérable à travers la coordination intersectorielle, l'intensification des opérations d'inspection et l'amélioration des missions des inspecteurs au niveau des wilayas. Le secteur de l'Environnement coordonne avec les parties en charge de la sécurité afin de traquer les «criminels de l'environnement» et responsabiliser le citoyen qui, selon la ministre, a adhéré aux campagnes de nettoyage collectif et de tri des déchets. La stratégie de valorisation énergétique des déchets sera précédée par la création d'un complexe de tri des déchets dans le Grand Alger, d'un coût de 3.000 milliards de centimes, a précisé Mme. Zarouati, indiquant que 4 wilayas y participeront en termes des prestations de services. La réalisation et la gestion de ce complexe se feront en partenariat avec des entreprises étrangères, a-t-elle ajouté. A noter que le niveau des programmes de valorisation, de recyclage et de traitement de déchets a atteint 5%. Un travail est mené afin d'atteindre 15%, ce qui donnera lieu à la création de plus de 7000 emplois permanents durant les cinq années à venir.

Convention avec le ministère de l'Education pour le soutien aux clubs d'environnement

Le secteur de l'environnement devrait conclure, en octobre, une convention avec celui de l'Education à l'effet d'encourager les clubs d'environnement. Les ministres de l'environnement, Fatima Zerouati et de l'Education effectueront des visites de terrain dans ce sens.

Au volet énergies renouvelables, le secteur est en passe de promulguer des projets de lois sur l'économie circulaire et les énergies renouvelables, à travers l'organisation d'assises nationales de concertation sur ces projets de lois avant la fin de l'année. Des usines de fabrications de matériels de production d'énergie renouvelable sont également prévues à travers l'examen de 4 projets dans le cadre d'un plan d'action à long terme. Le ministère entend, entre autres, valoriser les eaux chaudes souterraines dont le volume est estimé à 40.000 milliards de mètres cubes (7.000km² de superficie), outre la création d'un marché spécialisé dans les énergies renouvelables et leur utilisation dans l'économie locale. Par ailleurs, la ministre a rappelé la coordination établie avec les secteurs de l'Agriculture et des ressources en eau dont les activités sont alimentées à partir des produits des énergies renouvelables. La 2ème édition du Salon des énergies renouvelables est prévue du 26 au 28 février.

APS

LE MINISTRE DES AFFAIRES RELIGIEUSES ET DES WAKFS, MOHAMED AISSA :

«L'Algérie une école de lutte et de prévention contre la radicalisation»

Le ministre des Affaires religieuses et des wakfs, Mohamed Aissa a affirmé, jeudi, que l'Algérie a réussi grâce à son discours civilisationnel en matière de paix et de réconciliation à devenir une école en matière de lutte et de prévention contre l'extrémisme et la radicalisation.

Intervenant lors d'une conférence sur le thème du «Vivre ensemble en paix», organisée par la Radio Coran, à l'occasion de son 28e anniversaire, M.

Aissa a déclaré que l'Algérie «n'a cessé de prôner un discours civilisationnel de paix et de réconciliation qui lui a permis d'occuper aujourd'hui une place mondiale, devenir une école en matière de lutte et de prévention contre l'extrémisme la radicalisation et pour le

partage de son expérience de paix et de réconciliation nationale».

Assurant que le vivre ensemble en paix est «un principe enraciné dans la Nation algérienne», le ministre a cité plusieurs exemples historiques «anciens et récents», notamment la Déclaration du 1er novembre qui a «consacré le principe des libertés fondamentales sans aucune distinction d'ordre ethnique ou religieux», une Déclaration exempte, a-t-il ajouté, de toute référence à la haine ou à la marginalisation.

Evoquant la politique de la paix et de la réconciliation nationale, érigée ensuite en loi et dont le 13e anniversaire sera célébré fin septembre, M. Aissa a soutenu que cette loi constitue «un manuel algérien dans les

fora internationaux ayant permis d'arrêter l'effusion du sang, sécher les larmes et préserver les biens et les personnes et rendre à l'Algérie son aura».

Le ministre a tenu, en cette occasion, à appeler à «barrer la route au discours haineux et discriminatoire à caractère religieux, idéologique ou régionaliste».

Dans le cadre de la consécration des principes de paix, de réconciliation et de vivre ensemble en paix, le ministère des Affaires religieuses rendra hommage, en novembre prochain, à 114 imams martyrs du devoir national, morts pour la défense des valeurs du juste milieu en Algérie, a annoncé M. Aissa, précisant qu'il s'agit là d'une reconnaissance, par l'Etat, de leurs efforts et sacrifices.

Le ministre a ajouté que cet hommage qui émane de la conviction de l'Algérie du Vivre ensemble en paix, concernera également 19 hommes de religion (chrétiens), dont l'Etat a donné son feu vert pour leur béatification. La rencontre qui a réuni nombre d'enseignants et d'experts a été l'occasion de mettre en avant l'importance du principe du Vivre ensemble en faisant prévaloir les valeurs humaines, le dialogue et la solidarité. Les participants ont souligné, dans ce sens, que la consécration du 16 mai Journée internationale du vivre-ensemble en paix, par les Nations Unies est une reconnaissance de la politique judicieuse du Président Bouteflika en faveur de la Réconciliation, la promotion de la paix.

ALGÉRIE - FRANCE

M. Lahbiri évoque avec l'ambassadeur de France le renforcement de la coopération entre les polices des deux pays (DGSN)



Le directeur général de la Sûreté nationale (DGSN), le Colonel Mustapha Lahbiri, a reçu jeudi à Alger, l'ambassadeur de France en Algérie, Xavier Driencourt, avec lequel il a abordé les voies et moyens de renforcer la coopération entre les polices des deux pays dans divers domaines.

Les deux parties «ont passé en revue les voies et moyens pour renforcer la coopération entre les polices des deux pays dans divers domaines, notamment la formation et l'échange d'expériences», souligne un communiqué de la DGSN. Au cours de cette audience, «l'importance de l'échange d'expertises a été évoquée, au premier lieu, en matière de la formation policière spécialisée et son rôle dans le développement de la performance opérationnelle pour faire face aux différentes formes de crimes», note la même source, ajoutant que l'ambassadeur de France en Algérie «a salué la grande expérience de la police algérienne, notamment sur les plans régional et international».

ALGÉRIE-TUNISIE

Le ministre du Tourisme évoque avec l'ambassadeur tunisien la promotion des relations bilatérales

Le ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Abdelkader Benmessaoud et l'ambassadeur de Tunisie à Alger, Nacer Al Said, se sont entretenus, jeudi à Alger, des opportunités du renforcement des relations entre les deux pays, à travers la consolidation de la coopération bilatérale dans le domaine du Tourisme et de l'Artisanat, a indiqué un communiqué du ministère.

Les deux parties se sont félicitées des relations exceptionnelles et de la coopération stratégique distinguée liant les deux pays, «tout en exprimant leur disposition à développer les relations de partenariat et de la coopération entre l'Algérie et la Tunisie», précise-t-on de même source.

Les deux responsables ont mis en avant la nécessité de concrétiser sur le terrain les articles de la convention de coopération conclue entre les deux pays et de les consolider, à travers la mise en place d'une cellule de travail en vue de tracer un programme étoilé, à même de contribuer au développement et à l'intensification des relations de coopération, notamment dans le domaine de la formation et de la formation des formateurs, de l'appui technique en tourisme thermal, du soutien et de la promotion du partenariat dans le domaine de l'investissement, de gestion, d'élaboration et de commercialisation des produits touristiques algéro-tunisiens communs, ainsi que du rapprochement des opérateurs et investisseurs des deux pays.

Dans le même contexte, l'ambassadeur tunisien a réaffirmé «l'entière disponibilité de son pays à accompagner et soutenir le processus du développement du tourisme en Algérie».

Le ministre du Tourisme a, pour sa part, mis en avant «sa volonté de développer et élargir les relations bilatérales, en vue de construire des relations solides à travers l'échange des expertises dans le domaine du Tourisme et de l'Artisanat».

Au terme de l'audience, les deux parties ont convenu de «la nécessité de poursuivre les efforts, en vue de consolider les voies et moyens à même de promouvoir les relations algéro-tunisiennes dans le domaine du Tourisme et de l'Artisanat au mieux des intérêts des deux pays».

FRANCE - ALGÉRIE

Une rencontre à Paris pour «casser» les idées reçues sur la réalité économique de l'Algérie

Une rencontre s'est tenue jeudi au siège du groupe médiatique Les Echos, Le Parisien, afin de «casser» les idées reçues en France sur la réalité économique de l'Algérie et de lever toutes les méconnaissances du côté français de cette réalité.

«Algérie, les nouvelles dynamiques entrepreneuriales» a permis le temps d'une matinée de croiser les informations et les regards sur ce qui se passe réellement dans la sphère économique algérienne en pleine transformation, de l'avis de nombreux intervenants.

«Le développement de l'Algérie est une réalité encore méconnue de ce côté-ci de la Méditerranée».

Pourtant, le pays et tout particulièrement son économie privée est en mouvement», a-t-on expliqué du côté des organisateurs. Cette rencontre, organisée en partenariat avec le Forum des chefs d'entreprises (FCE) qui a fait déplacer une délégation importante conduite par son président, Ali Haddad. Dans son intervention devant un nombre d'opérateurs, journalistes, économistes et l'ambassadeur d'Algérie en France, Abdelkader Mesdoud, le président du FCE a expliqué que la thématique de la rencontre est «appropriée» au contexte actuel de l'économie algérienne permettant la valorisation de son «immense» territoire et la construction d'un socle «solide» sur lequel «s'appuient les réformes de deuxième génération engagées».

Il a indiqué que, dans ce contexte, l'entreprise privée est devenue une «véritable» moteur de création de richesse et d'emplois.

Pour sa part, l'économiste Olivier Pastré, professeur d'économie à l'université de Paris VIII, président de la banque d'affaires IM Bank et membre du Cercle des économistes, a évoqué les enjeux que l'Algérie devra y faire face citant entre autres celui de la diversification de l'économie. «Aucune éco-



nomie ne peut se développer sans diversification», a-t-il dit, recommandant à l'Algérie de sortir de la mono-industrie et aller vers davantage de diversification.

Il a insisté sur le développement des nouvelles technologies dans l'économie pour «éviter les intermédiaires» pour lesquels, a-t-il affirmé, «on est tous dépendants».

Il a ajouté que l'Algérie doit inscrire, dans ses perspectives économiques, l'entreprise locale en adoptant une approche «botomup» qui se base sur la microéconomie.

Deux panels différents ont examiné comment l'Algérie favorise un système permettant le développement et l'implantation des entreprises du système privé et les nouveaux métiers de l'économie de demain. C'est dans ce cadre que la vice-présidente du FCE, Nacéra Haddad, a recommandé aux entrepreneurs français de «regarder l'Algérie avec ses réalités et ses potentialités». Ahmed Tibbaoui, vice-président du FCE et DG de World Trade Center, est allé dans le

même sens en soulignant, chiffres à l'appui, que les partenaires français «doivent comprendre qu'il y a un véritable changement en Algérie».

«La crise du marché pétrolier dans le monde a été bénéfique pour l'Algérie afin qu'elle dépasse l'économie de rente», précisant qu'il existe actuellement un contexte «favorable» à l'investissement et au co-développement, malgré les difficultés qui «peuvent être dépassées».

Pour leur part, les opérateurs français, déjà installés en Algérie, comme Jullien Salas, DGA de CIS, spécialisé dans la gestion de bases-vie en milieux extrêmes, ont relevé la qualité de la main-d'œuvre algérienne soulignant que le «terreau est fertile».

«L'économie algérienne est diversifiée et jouit de compétences», a témoigné de son côté Jean-Philippe Duval, Associé en charge de l'Advisory pour l'Afrique francophone chez le cabinet d'audit PwC.

HADDAD :

«L'entreprise privée, véritable moteur de création de richesse et d'emplois»

L'entreprise privée en Algérie est devenue un véritable moteur de création de richesse et d'emplois, a affirmé jeudi à Paris le président du Forum des chefs d'entreprises (FCE), Ali Haddad.

«Sur les 11 millions de personnes en activité en Algérie, 7 millions, c'est-à-dire plus de 63 %, sont employées par les entreprises privées», a ajouté président du FCE lors d'une intervention à une rencontre sur les nouvelles dynamiques entrepreneuriales en Algérie, organisée par le groupe Les Echos et Le Parisien, soulignant par ailleurs que durant les 20 dernières années, l'Algérie a consenti des efforts «importants» en matière d'équipements et d'infrastructures publiques.

Citant les différentes réalisations, Ali Haddad a précisé que les infrastructures récentes «permettent l'accessibilité et



l'attractivité des différentes régions et favorise, de fait, les nouveaux investissements». En ce qui concerne, le partenariat algéro-français, le président du FCE a estimé que la coopération «doit transcender l'aspect commercial et favoriser l'investissement productif, le transfert de technologie et de savoir-faire et la réalisation de pôles de compétitivité et de cen-

tres d'excellence», relevant que la réussite des entreprises installées en Algérie «dénote de la portée du marché algérien».

«L'Algérie (...) est un pays en mouvement et cette transformation est porteuse d'opportunités et d'ambitions multiples», a-t-il conclu.

Pour sa part, le vice-président du patronat français le Medef, Fabrice Le Sâché, a souligné que

la France et l'Algérie «ont une relation forte», rappelant que son pays est le second fournisseur de l'Algérie (7000 entreprises exportatrices). «Notre vision est celle d'un partenariat économique de long terme», a-t-il dit, expliquant que c'est une réalité économique «qui signifie l'investissement». La constance, le partage d'expertise, la formation, la structuration de projets dans les territoires, la pénétration de marchés par des liens forts de confiance avec les clients.

Il a appelé, dans ce contexte, les entrepreneurs français à «améliorer» la connexion avec leurs homologues algériens. «Se connaître est la première étape d'une relation d'affaires. Les Liens humains sont les cordages des relations économiques», a-t-il dit.

APS

ALGÉRIE - ETATS-UNIS

L'Algérie et les Etats-Unis conviennent d'examiner l'opportunité d'un partenariat commercial en Afrique

L'Algérie et les Etats-Unis se sont mis d'accord pour engager des discussions sur un partenariat commercial approfondi visant à conquérir des marchés en Afrique, a indiqué le ministre du Commerce, Saïd Djellab.

S'exprimant à l'APS en marge de la semaine de l'Algérie qui se tient à Washington, M. Djellab a fait savoir qu'il avait tenu deux réunions de travail avec les responsables du département du Commerce et ceux de la chambre de Commerce américaine (AmCham) pour discuter de ce dossier.

La partie américaine a affiché lors de ces discussions préliminaires sa disponibilité à renforcer les relations commerciales bilatérales avec possibilité d'aller vers un partenariat approfondi, prévoyant la création d'un hub commercial pour conquérir l'Afrique, selon le ministre.

Comme première étape, le département du Commerce et la puissante fédération commerciale américaine (AmCham) ont décidé de dépêcher à Alger plusieurs missions d'opérateurs économiques pour prospecter l'outil de production national et aussi recenser les produits algériens susceptibles d'être commercialisés sur le marché américain.

«L'Algérie demeure une plateforme importante en Afrique.

Ils (les Américains) vont examiner les possibilités de partenariat sur des créneaux de production pour l'exportation vers des marchés africains», a déclaré le ministre.

Et d'ajouter «L'Algérie a un potentiel économique régional, les Américains ont compris cette position géostratégique en matière de commerce et de partenariat».

M. Djellab a expliqué qu'il avait présenté lors de ces réunions un aperçu sur la production nationale, en expliquant à la partie américaine les efforts menés en matière de



reconstruction logistique et d'infrastructures. Avec les Etats Unis «nous sommes en train de créer des instruments de facilitation du commerce», a répondu le ministre à une question sur l'état des négociations algéro-américaines concernant l'accord bilatéral lié au processus d'accession à l'OMC.

«Nous sommes dans une phase de facilitation des échanges», a-t-il tenu à préciser.

Au cours de ces rencontres avec les responsables américains, le ministre a eu à évoquer les mesures d'urgence pour recadrer le commerce extérieur dans le sillage de la chute des cours de pétrole.

«J'ai expliqué la genèse (de ce recadrage), en particulier la crise qu'on a connu après la chute des prix de pétrole et les mesures d'urgence prises pour y faire face, ils (les Américains) étaient compréhensifs», a-t-il dit.

Le ministre a soutenu que «L'Algérie ne pouvait être considérée comme un marché de consommation, dépendant des fluctuations

des prix de pétrole». «Il n'est pas dans l'intérêt de nos partenaires qu'on devienne insolvables», a poursuivi le ministre.

La première semaine de l'Algérie aux Etats-Unis dont le ministre a donné le coup d'envoi lundi, s'est soldée par la conclusion de plusieurs contrats et mémorandums d'entente entre les entreprises des deux pays.

Outre le groupe Iris qui a signé avec KVS Imports Solutions un contrat pour commercialiser ses smartphones sur le marché américain, sept autres entreprises privées algériennes ont lancé une première démarche pour exporter vers ce pays. Le groupe Condor, les moulins de Amor Benamor, Faderco, Moussaoui Industrie, Safina du groupe Metidji, Inotis et les Grands Crus de l'Ouest, ont paraphé des mémorandums d'entente avec l'entreprise New Media Solutions INC pour faire la promotion de leurs produits aux Etats-Unis et nouer des partenariats avec les grands distributeurs américains.

M. Yousfi et l'ambassadeur américain évoquent la coopération économique

Le ministre de l'Industrie et des Mines, Youcef Yousfi, a reçu jeudi à Alger l'ambassadeur des Etats-Unis, John Desrocher, avec qui il a abordé la coopération économique, indique le ministère dans un communiqué. Lors de cette rencontre, M. Yousfi et M. Desrocher ont abordé les relations économiques entre l'Algérie et les Etats-Unis notamment dans les secteurs industriel et minier, indique le ministère.

Dans ce sens, ils ont évoqué les créneaux «qui peuvent constituer des opportunités de coopération et de partenariat entre les entreprises algériennes et améri-

caines notamment dans les mines, l'industrie pharmaceutique, l'industrie chimique et la fabrication des panneaux photovoltaïques», note la même source.

Le ministre a également exprimé son souhait «de concrétiser des partenariats avec la partie américaine pour la fabrication des composantes automobiles et mécaniques», rapporte le communiqué.

De son côté, l'ambassadeur des Etats-Unis a manifesté «l'intérêt des entreprises américaines pour le marché algérien et s'est dit favorable pour des partenariats dans les domaines cités», souligne le communiqué.

M. Raouya s'entretient sur la coopération algéro-américaine avec M. Desrocher

Le ministre des Finances, M. Abderrahmane Raouya a reçu, jeudi à Alger, l'ambassadeur des Etats-Unis, M. John Desrocher, avec qui il a discuté de la coopération économique et financière entre les deux pays, a indiqué un communiqué du ministère.

Lors de cette entrevue, M. Raouya a fait part à son interlocuteur des principaux éléments de la politique économique engagée par le gouvernement algérien en vue d'assurer l'équilibre et la viabilité du cadre macro-économique globale du pays», ajoute la même source.

Il a été également procédé à un

échange de vues sur les principaux chantiers de réformes envisagées, notamment dans les domaines budgétaires, de diversification de l'économie et l'amélioration du climat des affaires pour favoriser l'investissement et la croissance, note le communiqué.

A cet égard, le ministre a précisé que l'action du gouvernement en matière de réformes, tout en cherchant à soutenir l'activité économique, veille à tenir compte de la préservation du caractère social de l'économie algérienne, a indiqué la même source.

Par ailleurs, cette rencontre a constitué une opportunité aux

deux parties pour évoquer la coopération entre le ministère des Finances et le Département du Trésor américain, notamment en ce qui concerne les actions d'appuis techniques en matière de gestion de la dette publique et l'amélioration du contrôle douanier des flux commerciaux, ajoute le communiqué.

Pour sa part, M. Desrocher a affiché à cet égard, la «disponibilité» des autorités de son pays à poursuivre et même élargir les actions de coopération avec le ministère des Finances, a conclu la même source.

ALGÉRIE - ETATS-UNIS - DANEMARK

M. Hasbellaoui s'entretient avec les ambassadeurs américain et danois à Alger

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Mokhtar Hasbellaoui s'est entretenu jeudi avec les ambassadeurs des Etats-Unis d'Amérique et du Danemark à Alger, respectivement, M. John P. Desrocher et Mme. Julie Elizabeth Pruzan-Jirgenssen, avec lesquels il a évoqué les moyens de renforcer les relations bilatérales dans le domaine de la santé, indique un communiqué du ministère. L'entretien du ministre avec l'ambassadeur américain a permis l'examen des opportunités de coopération et de partenariat et les moyens de les renforcer dans l'intérêt des deux pays, ajoute la même source. M. Hasbellaoui a évoqué également avec l'ambassadrice du Danemark, les opportunités de partenariat et les moyens de renforcer la coopération bilatérale.

Selon la même source, l'ambassadrice du Danemark qui était accompagnée d'une délégation de la société «Coloplast», spécialisée dans la production des fournitures médicales, a préconisé lors de l'entretien, la création d'un forum d'affaires algéro-danois.

Ce forum aura pour mission œuvrer à l'élargissement des domaines de coopération entre les deux pays, ajoute-t-on.

ALGÉRIE-AFRIQUE

Zerouati prend part aux travaux de la 7^e session extraordinaire de la Conférence ministérielle africaine sur l'environnement

La ministre de l'Environnement et des Energies renouvelables, Mme Fatma Zohra Zerouati prendra part, samedi à Nairobi (Kenya), aux travaux de la 7^e session extraordinaire de la conférence ministérielle sur l'environnement, a indiqué vendredi un communiqué du ministère. La conférence, qui s'étalera jusqu'au 20 septembre en cours et à laquelle prendront part les ministres africains de l'environnement, débatera des défis environnementaux en Afrique et de l'encouragement de la production et de la consommation durables ainsi que des principales questions qui seront débattues lors de la 4^e session de l'assemblée générale de l'ONU sur l'environnement prévue en mars 2019. Il est prévu, lors de cette session extraordinaire, la préparation de la conférence des 14 parties de la convention de l'ONU sur la «biodiversité» prévue en novembre prochain à Charm El Cheikh (Egypte) ainsi que la conférence des 24 parties de la convention-cadre de l'ONU sur les changements prévus à Katowice (Pologne). Lors de cette conférence, Mme Zerouati aura des rencontres bilatérales avec ses homologues des pays participants pour «renforcer les liens de coopération dans le domaine de l'environnement et des énergies renouvelables et examiner les voies et perspectives de partenariats avec les différents acteurs du domaine», indique-t-on de même source.

Lancement lundi prochain à Alger du Réseau africain des centres antipoison

Le Réseau africain des centres antipoison sera lancé lundi prochain à Alger à l'occasion d'une réunion organisée par le bureau de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) en Algérie, indique un communiqué de cette instance. La réunion de lancement dont les travaux s'étaleront sur quatre jours, est placée sous l'égide du bureau de l'OMS pour la région africaine et du ministère de la Santé, de la Population et de la réforme hospitalière, ajoute la même source, précisant qu'elle regroupera les représentants de 11 établissements antipoison ainsi que des unités toxicologiques dans la région Afrique de l'OMS (Algérie, Angola, Éthiopie, Ghana, Kenya, Madagascar, Nigeria, Sénégal, Afrique du Sud, Tanzanie et Zimbabwe). Les travaux de cette réunion permettront aux participants et aux représentants des différents centres antipoison des différents pays présents de partager leurs différentes expériences dans le domaine de la prévention et de la prise en charge des cas d'empoisonnement, explique la même source, ajoutant que la réunion axera ses travaux sur le fonctionnement du Réseau africain des centres antipoison. Au terme des quatre jours de cette réunion, il est attendu l'adoption des termes de référence, le règlement de fonctionnement et aussi le plan du Réseau africain des centres antipoison.

TISSEMSILT: Livraison de 510 logements publics locatifs à Khémisti

Le parc immobilier de Khémisti (Tissemsilt) s'est renforcé dernièrement par la livraison de 510 logements publics locatifs (LPL), a-t-on appris jeudi de la direction de wilaya de l'habitat. Ces logements inscrits au titre des différents programmes de développement du quinquennat dernier sont répartis à travers des zones urbaines de la ville de Khémisti dont le chemin menant vers le village d'Ain Gargour.

Les services de la direction précitée prévoient la réception prochaine de 180 LPL dans cette ville où seulement les travaux de raccordement aux réseaux et ménagement externe sont en cours. Par ailleurs, la direction de l'habitat fait part de l'arrêt des travaux du projet de réalisation de 165 LPL de la nouvelle ZHUN, (zone d'habitat urbaine nouvelle) du chemin du village de Gargour pour des raisons techniques dont la réévaluation du projet.

La ville de Khémisti enregistre également la réalisation de 200 LPL avec un taux d'avancement variant entre 30 et 60 pour cent.

Cette commune a vu, l'année dernière, la distribution de 600 LPL.

Le nombre de demandes sur l'habitat social est de 2.600 demandes, selon les services de la daïra. Cette collectivité a bénéficié, depuis le quinquennat dernier et jusqu'à premier semestre de l'année en cours, d'un quota de 2.166 logements LPL et de résorption de l'habitat précaire (RHP).

EL TARF : Journée de vulgarisation sur le portail électronique du service public



Une journée de vulgarisation sur le nouveau site électronique du service public a été organisée, jeudi à El Tarf, par la Direction locale des transports et les services des travaux publics (DTP). Destinée aux différents partenaires et opérateurs économiques, transporteurs, auto écoles, gares routières et représentants des communes notamment, cette rencontre a pour objectif, «de présenter le nouveau site visant à faciliter aux citoyens les procédures administratives en les effectuant à distance», a précisé le représentant de la direction locale des transports, Larbi Hadjam.

Il a, dans ce contexte, ajouté que la démarche a également pour objectif d'atteindre, à court terme, «zéro papier» administratif à retirer auprès des institutions.

Ce portail électronique permettra de prendre connaissance du statut du service recherché, la composition du dossier, le dépôt d'une demande pour bénéficier d'un service public via internet, l'actualisation du dossier en remettant les documents ou les informations qui manquent, et le suivi du dossier via internet, a-t-on noté.

Cette nouvelle application fera l'objet, a-t-on ajouté, d'une série de rencontres similaires à travers les daïras de la wilaya d'El Tarf pour «toucher un maximum de partenaires», a-t-on soutenu.

Adopté dans le but de poursuivre la modernisation de la gouvernance et la lutte contre la bureaucratie, ce portail s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du programme du Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, visant le recours aux technologies dans la gestion économique, a-t-on conclu.

HABITAT

L'entreprise en charge du projet de 1058 logements LPL à Berrouaghia invitée à livrer le chantier avant fin janvier 2019

L'entreprise chinoise en charge de la réalisation du projet de 1058 logements publics locatifs (LPL) à Berrouaghia (Médéa) a été instruite jeudi par le wali, Mohamed Bouchemma, de livrer la totalité du projet avant la fin janvier 2019 en vue de son attribution aux citoyens bénéficiaires.

Le chef de l'exécutif a fixé, lors de son déplacement sur site, le 20 janvier prochain comme date butoir pour la livraison de ce projet dont les travaux enregistrent un taux d'avancement de l'ordre de 80%, alors que le lot aménagement extérieur affiche un taux de 45%, avant d'instruire sur place, le maître d'œuvre, en l'occurrence l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI) de suivre de près l'évolution de ce chantier.

Concernant les autres projets d'habitat, en cours de réalisation dans la commune de Berrouaghia, dont 2100 logements publics locatifs et 500 logements location vente, l'OPGI de Médéa prévoit la réception, d'ici à la fin de l'année de pas moins de 900 logements LPL.

Les travaux de réalisation du projet de 500 logements location, affecté à la commune fin 2017, devraient être



entamés prochainement, selon des responsables de la Direction du logement, qui précisent que les procédures inhérentes à ce projet sont fina-

lisées et l'entreprise désignée pour sa réalisation compte démarrer, dans les semaines à venir, l'opération de construction de ces logements.

OUM EL-BOUAGHI: Réception avant la fin de l'année d'une école de formation paramédicale à Aïn Beïda

L'école de formation paramédicale en réalisation dans la commune d'Aïn Beïda, wilaya d'Oum El Bouaghi, sera réceptionnée «avant la fin de l'année en cours», a-t-on appris jeudi du directeur de la santé et de la population (DSP) Hadj Abderrahmane Bada. Cette nouvelle infrastructure de santé, implantée sur la route menant vers la wilaya de Khenchela, plus exactement dans la ville d'Aïn Beïda et dont les travaux sont quasiment réalisés à 100%, a précisé à l'APS le même responsable, a une capacité d'accueil de plus de 300 places pédagogiques pour une enveloppe financière estimée à 243



millions DA. Le secteur de la santé dans la wilaya d'Oum El Bouaghi verra également la réception, durant la même période, d'une polyclinique en cours de réalisation au

quartier Essalam relevant de la même commune, a ajouté M. Bada, soulignant que la réalisation de cette infrastructure de santé qui dispose de diverses spécialités à l'instar de la radiolo-

gie, la médecine dentaire et les urgences médicales, a mobilisé un montant financier de près de 130 millions DA. Le service d'hémodialyse Hamouda Amor, relevant de l'hôpital de la localité d'Aïn Fakroune (Ouest d'Oum El Bouaghi), sera «prochainement» réceptionné et sera doté de vingt (20) appareils d'hémodialyse pour le traitement de cette maladie, a fait savoir le DSP.

Un budget d'investissement de l'ordre de 40 millions DA a été alloué pour la réalisation de cette structure de santé dont le taux d'avancement des travaux a atteint 55 %, a indiqué la même source.

BATNA:

Réception de 1 500 places pédagogiques et de 2000 lits à la prochaine rentrée universitaire

La rentrée universitaire 2018-2019 à Batna sera marquée par la réception de 1500 places pédagogiques à la faculté d'architecture de l'université Batna -2- ainsi que de 2000 lits d'une résidence universitaire réaménagée, a indiqué jeudi la directrice des équipements publics de la wilaya, Radja Chorfi.

Ces deux infrastructures seront «pleinement exploitées» au cours de l'année universitaire 2018-2019, selon la même source qui a rappelé que 2000 autres places pédagogiques avaient également été réceptionnées en août à la faculté de médecine lors de la visite du ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique dans cette wilaya. A cette même occasion, il a été

procédé à la réception de cinq (5) salles de sports et d'un stade à l'université Batna 2 dans la commune de Fesdis, ainsi que 1500 places pédagogiques à la faculté de droit et de sciences humaines de l'université Batna1, a-t-elle ajouté. La directrice des équipements publics a également fait savoir que le secteur de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique dans la capitale des Aurès a bénéficié dans le cadre des différents plans quinquennaux d'un total de 43 600 places pédagogiques dont 42 100 places ont été réalisées et réceptionnées, en attendant la livraison «prochaine» des places restantes.

Au cours de cette même période, pas moins de 28 800 nouveaux lits sont venus renforcer les capacités



d'accueil et d'hébergement des universités de la wilaya, a-t-on souligné.

TÉBESSA: Recensement de 5 «points noirs» induits par les pluies torrentielles

Cinq (5) «points noirs» ont été induits par les pluies torrentielles enregistrées mercredi dans la wilaya de Tébessa, a affirmé jeudi le directeur général des infrastructures auprès du ministère des Travaux Publics et des Transports, Boualem Chtaibi.

«Les services relevant du secteur ont limité les dommages causés par les pluies diluviennes et les inondations provoquées par la crue de l'Oued Nakes au niveau du réseau routier, notamment l'axe inférieur de la RN 16 à l'entrée nord de la ville de Tébessa, et la rue Houari Boumediene, ainsi qu'une partie de la RN 10, plus connue sous l'appellation de «route stratégique», le quartier la Rocade et le boulevard Emir Abdelkader, a précisé à l'APS le même responsable.

M. Chtaibi, également membre de la commission interministérielle dépêchée par le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire pour s'enquérir des dégâts et prendre les mesures nécessaires pour la prise en charge des victimes, a ajouté que «tous les moyens humains et matériels ont été mobilisés afin d'améliorer l'état des routes dans la ville de Tébessa et de procéder à leur ouverture en garantissant la fluidité du trafic».

Dans ce contexte, M. Chtaibi a fait savoir que le ministère des Travaux publics et des Transports a mobilisé 75 véhicules et 110 agents des communes de Tébessa, Souk Ahras, Khenchela, Batna, Guelma



et Oum El Bouaghi pour faire face aux dégâts occasionnés par ces intempéries. Soulignant que les travaux ont débuté dès les premières heures de cette journée, le même responsable a appelé les citoyens à faciliter le travail des agents en restant chez eux et n'en sortir qu'en cas de nécessité absolue. Le même responsable a soutenu que les routes principales de la ville n'ont pas subi de dommages suite aux fortes précipitations, ajoutant que des préjudices ont touché environ 5 kilomètres de bordures de ces routes et seront pris en

compte lors de leur réfection. M. Chtaibi a affirmé, en outre, que le ministère des Travaux publics va allouer une enveloppe financière «importante» de l'ordre de 25 milliards de dinars pour la réfection du réseau routier national, assurant que «la wilaya de Tébessa bénéficiera d'une part importante qui reste encore à déterminer, et ce en fonction des besoins».

A noter que les opérations d'aspiration des eaux pluviales et le nettoyage des routes de la boue induite par la crue de l'Oued Nakes, mercredi soir, se poursuivent.

INTEMPÉRIES: Le ministre de l'Intérieur dépêche une commission interministérielle à la wilaya de Tébessa



Le Ministre de l'Intérieur, des Collectivités Locales et de l'Aménagement du Territoire, Noureddine Bedoui, a dépêché, jeudi, une commission interministérielle à la wilaya de Tébessa, suite aux dernières intempéries, afin de s'enquérir des dégâts et prendre les mesures nécessaires en coordination avec les autorités locales pour la prise en charge des victimes. Suite aux dernières intempéries qu'a connu la wilaya de Tébessa, le Ministre de l'Intérieur des Collectivités Locales et de l'Aménagement du Territoire Monsieur Noureddine Bedoui, a dépêché une «commission interministérielle, en coordination avec les secteurs concernés, pour s'enquérir des dégâts et prendre les mesures nécessaires en coordination avec les autorités locales pour la prise en charge des victimes», précise un communiqué du ministère.

FORÊTS: Plus de 2.000 hectares parcourus par les feux du 1^{er} juin au 12 septembre

Une superficie de 2.031,64 hectares a été parcourue par les feux de forêts entre le 1^{er} juin et le 12 septembre 2018, a indiqué jeudi la Direction générale des forêts (DGF) dans un communiqué.

Il a ainsi été enregistré 718 foyers ayant parcouru une superficie totale de 2.031,64 hectares (ha) se répartissant entre 936,89 ha de forêts, 439,51 ha de maquis et 655,24 ha de broussaille, soit une moyenne de 7 foyers/jour et une superficie de 2,82 ha/foyer, détaille la même source.

La DGF indique que la région la plus touchée par les feux de forêts est



celle de l'Est avec 1.089 ha et 145 foyers, suivie du Centre (645,81 ha, 405 foyers) et de l'Ouest (296,83 ha, 168 foyers).

En comparaison avec la même période de l'année 2017, la DGF a enregistré 2.606 foyers ayant parcouru une superficie

totale de 52.787 ha dont 28.303 ha en forêts.

Pour la semaine allant du 6 au 12 septembre 2018, il a été enregistré 36 foyers d'incendie ayant parcouru une superficie totale de 113,21 ha affectant 31,46 ha de forêts, 55,83 ha de maquis

et 25,92 ha de broussailles, soit une moyenne de cinq (5) foyers/jour et une superficie de 3,14 ha/foyer.

Selon la DGF, le dispositif de prévention et de lutte contre les feux de forêts, mis en place depuis le 1^{er} juin dernier sera maintenu jusqu'à la fin de la campagne, prévue le 31 octobre prochain.

En raison des risques persistants durant cette période, elle fait appel aux citoyens, notamment aux populations riveraines, d'observer plus de vigilance et d'apporter leur contribution sur le plan d'alerte et de la prévention.

OUARGLA: Près de 4.500 apprenants à accueillir cette année aux cours d'alphabétisation



Près de 4.500 personnes devront être accueillies, au titre de la saison 2018/2019, aux cours d'alphabétisation dans la wilaya de Ouargla, a-t-on appris auprès de l'antenne locale de l'Office national d'alphabétisation et d'enseignement pour adultes (ONAEA).

La directrice de l'ONAEA, Leila Auouam, a fait état de 2.792 personnes, dont 1.989 en premier niveau, qui se sont manifestées jusqu'ici dans le cadre de l'opération d'inscription lancée au début du mois de septembre courant. L'antenne ONAEA d'Ouargla a, en prévision du lancement début octobre prochain de la nouvelle saison, organisé des Portes Ouvertes au niveau des établissements de jeunes et des centres culturels pour sensibiliser le public sur la stratégie nationale de lutte contre l'illettrisme et les opportunités d'inscription aux cours d'alphabétisation. Mme Auouam a fait part aussi du lancement prochain d'une campagne de sensibilisation devant sillonner les différentes régions de la wilaya, notamment les zones enclavées, où sont prévus de nouveaux centres d'enseignement, dans le but de permettre au plus grand nombre de personnes de bénéficier des cours d'alphabétisation.

La nouvelle saison sera marquée par l'ouverture d'une section d'enseignement de la langue amazighe au niveau du ksar d'Ouargla, en plus de la redynamisation de l'alphabétisation fonctionnelle à travers l'ouverture d'une section d'initiation à l'informatique, a ajouté Mme Auouam. La wilaya d'Ouargla, qui a connu cette année un net recul de l'illettrisme à un taux de 9,65%, contre 10,44 en 2017, recense 3.914 inscrits en cours d'alphabétisation, répartis sur 211 sections encadrées par 125 enseignants.

APS

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION: 8 morts et 28 blessés au cours des dernières 24 heures

Huit (8) personnes ont perdu la vie et 21 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation survenus au cours des dernières 24 heures dans plusieurs régions du pays, indique jeudi un bilan établi par les services de la Protection civile.

La wilaya de Tiaret déplore le bilan le plus lourd avec le décès de 2 personnes, alors que 4 autres ont été blessées, dans deux accidents de la circulation.

Durant la même période et suite aux fortes pluies qui se sont abat-

tues mercredi soir sur la wilaya de Tébessa, plusieurs opérations d'épuisement et de pompage des eaux pluviales ont été effectuées, à l'intérieur de plusieurs habitations et édifices publics, dans de nombreux quartiers du centre-ville.

Le corps sans vie d'un enfant emporté par les eaux pluviales, a été repêché par les secours de la Protection civile, déplore la même source.

Plusieurs véhicules cernés par la force des eaux accumulées, ont, en outre, été délogés.



USA

Série d'explosions au gaz dans des dizaines de maisons près de Boston

Dix personnes ont été blessées jeudi après des explosions en série qui seraient liées à une fuite de gaz près de Boston, a annoncé la police de l'Etat du Massachusetts.

Les secours ont pour l'instant recensé 70 «incendies/explosions/enquêtes sur une odeur de gaz» à Lawrence, Andover et North Andover, a indiqué la police, précisant que des explosions avaient été enregistrées à une quarantaine d'adresses.

Au moins dix personnes ont été blessées, dont deux grièvement, a de son côté indiqué le Lawrence General Hospital.

«Evacuez tous les bâtiments et toutes les maisons», répétait un responsable par haut-parleur dans l'une des localités, selon une vidéo amateur publiée par le journal local Eagle Tribune.

Au moins une maison a été détruite, selon les médias locaux. «Il est trop tôt pour spéculer sur la cause», a dit la police, mais elle a spécifiquement demandé aux habitants à qui la compagnie Columbia Gas fournit du gaz naturel de quitter «immédiatement» leur domicile.

Cette même compagnie avait plus tôt indiqué sur son site qu'elle effectuait des travaux sur ses conduites de gaz naturel dans plusieurs quartiers à travers l'Etat du Massachusetts, notamment pour améliorer la sécurité.

AFRIQUE DU SUD

La police sud-africaine arrête une personne soupçonnée d'avoir tué un homme politique de premier plan



La police sud-africaine a interpellé une personne soupçonnée d'avoir tué l'ancien leader de la Ligue de la jeunesse du Congrès national africain (ANCYL), Sindiso Magaqa, a confirmé jeudi le ministre de la police Bheki Cele.

Une équipe spéciale, créée par M. Cele en juillet, a procédé à l'arrestation.

Le nom du suspect n'a pas été révélé.

Accusé de meurtre, le suspect a comparu jeudi devant le tribunal du magistrat Umzimkhulu, à Durban, a dit aux journalistes M. Cele, cité par le ministre. «Il (le suspect) n'est pas le dernier. Nous recherchons toujours d'autres personnes», a ajouté M. Cele. Conseiller de quartier dans la province du KwaZulu-Natal et ancien secrétaire général de l'ANCYL, Magaqa a reçu des coups de feu en juillet 2017 et est mort des suites de ses blessures deux mois plus tard, à l'âge de 35 ans.

Les coups de feu ont été tirés depuis un véhicule qui circulait et ont atteint M. Magaqa ainsi que deux autres conseillers.

Selon certains observateurs, M. Magaqa aurait été tué parce qu'il était sur le point de révéler des faits de corruption liés à un centre communautaire. M. Magaqa est l'une des nombreuses victimes de meurtres politiques perpétrés dans le pays, notamment dans le KwaZulu-Natal, où plusieurs hommes politiques ont été tués depuis le début de l'année.

Ces assassinats ont incité le président, Cyril Ramaphosa, à créer une commission interministérielle chargée d'enquêter sur les crimes.

SELON UNE ÉTUDE

La révolution numérique, joker de la réduction des émissions de gaz à effet de serre

La révolution numérique reste un joker dans les efforts de réduction des émissions de gaz à effet de serre à travers le monde, car la technologie peut directement influencer 30% des réductions nécessaires d'ici à 2030, a indiqué un rapport américain publié jeudi.

L'étude, lancée par l'ancienne chef du climat des Nations Unies Christiana Figueres et le chercheur en durabilité mondiale Johan Rockström, affirme que la révolution numérique influence déjà les décisions de 3 milliards de personnes et d'entreprises chaque jour et qu'elle est sur le point de radicalement modifier l'économie mondiale au cours de la prochaine décennie.

«La direction de cette révolution pourrait déterminer l'échec ou la réussite des objectifs internationaux pour le climat», a déclaré Johan Falk, co-auteur du rapport travaillant pour le programme de recherche Future Earth et le Centre de résilience de Stockholm. «La technologie ne résoudra pas seule le problème climatique.

La clé est d'atteindre un nombre assez conséquent d'entreprises, de villes, de nations, d'industries et de citoyens qui contribuent à l'Accord de Paris et de leur montrer à quel point cette solution est intéressante : cela créera l'effet boule de neige dont nous avons besoin pour adapter des solutions», selon M. Falk.

Le rapport a également souligné que pour accélérer la transformation



économique, il faudrait des politiques plus fortes, une véritable révolution numérique et un plus grand leadership sur le climat.

En outre, l'étude indique que de nombreuses entreprises peuvent réduire leurs propres émissions de plus de 50% à chaque décennie et encourager leurs fournisseurs à faire de même.

La prochaine étape est de déterminer comment les entreprises peuvent influencer les consommateurs de

leurs produits et services pour qu'ils soutiennent les modes de production et les styles de vie à faibles émissions de carbone.

Le rapport a été publié après plusieurs mois de vagues de chaleur, de sécheresses et d'inondations sans précédent à travers le monde, qui ont été associés au changement climatique provoqué par l'homme et ont prouvé que même un réchauffement modéré pouvait engendrer des dérèglements planétaires.

ETATS-UNIS:

L'ouragan Florence commence son assaut sur les côtes du Sud-est des Etats-Unis

L'ouragan Florence, rétrogradé en catégorie 2 mais qui demeure très dangereux, a atterri jeudi sur la côte de la Caroline du Nord (Est des Etats-Unis), déversant déjà jusqu'à 30 cm de pluies.

Des vents ont soufflé à près de 160 km/h et l'eau de la mer a envahi les côtes extérieures de la localité des Outer Banks.

Dans le sud-est de la Caroline du Nord, les rivières ont commencé à se déverser dans les villes.

«Des bandes de pluies accompagnées de rafales de vents dignes de la force d'une tempête tropicale

arrivent sur les côtes des Outer Banks en Caroline du Nord», avait prévenu le Centre national des ouragans (NHC).

«Une montée des eaux et des chutes de pluies potentiellement mortelles sont attendues», a-t-il prévenu.

Jeudi marque le début d'une attaque prolongée du vent et d'eau qui, au moment où elle sera terminée, risque de causer des dégâts et des inondations dévastatrices à des millions de personnes dans le Sud-Est des Etats-Unis.

Les conditions vont se détériorer, les vents vont encore s'accélérer, la pluie

va s'intensifier, les rivières vont gonfler et l'océan agité va se déchaîner, préviennent les météorologistes.

L'oeil de l'ouragan devrait toucher terre vendredi dans le sud-est de la Caroline du Nord.

Il menace des millions d'habitants sur les côtes et à l'intérieur des terres car, outre la hausse du niveau de l'océan (jusqu'à près de 4 mètres), il est gorgé d'eau (jusqu'à un mètre de pluie).

Il se déplaçait à 20 km/h mais devrait ralentir, donc déverser ses pluies au-dessus des mêmes zones.

«Nous sommes totalement prêts pour l'ouragan Florence, tandis que la tempête grossit encore et est plus puissante. Soyez prudents!», a tweeté jeudi matin le président Donald Trump. Environ 1,7 million de personnes ont été sommées de se mettre à l'abri loin du littoral de la Caroline du Sud, de la Caroline du Nord et de la Virginie.

Ces trois Etats de la côte atlantique sont les plus menacés, mais la Géorgie a aussi décrété, mercredi, l'état d'urgence pour débloquer des moyens matériels par précaution.

La côte atlantique américaine se prépare à subir de plein fouet l'impact de l'ouragan «Florence»

La côte atlantique américaine se préparait vendredi à subir de plein fouet l'impact de l'ouragan «Florence» qui, avec des pluies diluviennes poussées par des vents violents, menace de provoquer des inondations catastrophiques.

L'ouragan reste dangereux même s'il a été rétrogradé en catégorie 1, sur l'échelle Saffir-Simpson qui en compte cinq, a averti le Centre national des ouragans (NHC).

Avec des vents calculés à 150 km/h, à des niveaux très proches de la deuxième catégorie, l'oeil du cyclone se trouvait à 55 km à l'est de Wilmington, en Caroline du Nord, à 03H00 locales (07H00 GMT vendredi) selon l'institut.

Dans cet Etat, plus de 150.000 foyers étaient privés d'électricité à la même



heure, selon le service local de gestion des urgences. Les premières rafales de vent accompagnées de fortes pluies se sont abattues jeudi après-midi sur la ville portuaire de Wilmington, faisant vaciller les arbres et les feux tricolores suspendus.

Dans la ville d'Emerald Isle, au nord de Wilmington, une inondation record de plus de 1,90 mètre a déjà été relevée, selon le NHC.

Florence se dirige vers la côte à 9 km/h et son oeil devrait atteindre le littoral vendredi où l'ouragan déchargera ses pluies torrentielles pendant de longues heures avant de s'enfoncer samedi à l'intérieur des terres, accentuant le risque d'inondations et de crues soudaines, selon le NHC.

LA FAO L'A INDIQUÉ SUR SON SITE WEB La mondialisation du système alimentaire contribue à l'obésité et au surpoids

Le directeur général de la FAO, M. José Graziano da Silva, a estimé que la mondialisation du système alimentaire «ne permet pas de fournir les régimes alimentaires dont les gens ont besoin pour mener une vie saine» mais contribue par contre à l'obésité et au surpoids, a indiqué la FAO sur son site web.

«Malheureusement, les aliments bons marchés et industrialisés sont beaucoup plus faciles à vendre à l'échelle internationale» a ajouté le même responsable, alors qu'il s'exprimait devant les participants d'un atelier technique sur la sécurité alimentaire et les régimes alimentaires sains.

Atelier organisé par l'Académie pontificale des sciences du Vatican auquel ont pris part plusieurs participants issus du gouvernement, du monde universitaire, de la société civile et des institutions internationales.

Le problème est particulièrement répandu dans les petits états insulaires en développement dans le Pacifique, qui doivent importer la plupart de leur nourriture, précise l'organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, avec des taux d'obésité dépassant les 30 pour cent dans les îles Fidji, voire les 80 pour cent chez les femmes dans les Samoa américaines.

La surconsommation de produits importés industrialisés et riches en sel, en sodium, en sucre et en gras trans est la principale cause de ce phénomène, explique la FAO.

Selon certaines estimations, aujourd'hui, 2,6 milliards de personnes sont en surpoids et la prévalence de l'obésité au niveau de la population mondiale a augmenté de 11,7% en 2012 à 13,2 % en 2016.

«Si nous ne prenons pas des mesures urgentes pour réduire le taux d'obésité, nous pourrions d'ici peu nous retrouver avec plus de personnes obèses que de personnes sous-alimentées.

Il existe plusieurs facteurs sous-jacents favorisant la pandémie mondiale d'obésité et les régimes alimentaires déséquilibrés font partie des plus importants», a indiqué M. Graziano da Silva. Il a fait remarquer la plus grande disponibilité et accessibilité de certains types d'aliments qui sont riches en énergie, en graisses, en sucre et en sels et dont les ventes ont été encouragées par des campagnes intenses de marketing et de publicité. «Le fast-food et la malbouffe en sont les meilleurs exemples. Ce genre de nourriture est



moins chère, plus facile d'accès et plus facile à préparer que la nourriture fraîche, en particulier pour les personnes pauvres vivant en zone rurale», renchérit le directeur général de la FAO, faisant remarquer que lorsque les ressources alimentaires se font rares, les gens se tournent vers des produits moins chers qui sont souvent riches en calories et faibles en nutriments.

La consommation de ces aliments à bas prix coûte néanmoins très cher à la société avec pour effet l'obésité, une condition qui représente un facteur de risque pour de nombreuses maladies non-transmissibles telles que les maladies cardiaques, les AVC, le diabète et certains cancers.

«Les pays devraient mettre en place des lois qui protègent des régimes alimentaires sains et locaux et encouragent le secteur privé à produire une nourriture plus saine», a ainsi plaidé M. Graziano da Silva.

Selon lui, il s'agirait notamment d'inclure des taxes sur les produits alimentaires malsains, de mettre en place un étiquetage clair et informatif des produits, des restrictions sur la publicité des aliments malsains destinés aux enfants et de réduire les niveaux de sel et de sucre utilisés pour produire de la nourriture ou même d'interdire l'utilisation de certains ingrédients tels que les gras trans. Le premier responsable de la FAO a par ailleurs estimé, dans ce cadre, que les gouvernements devraient également encourager la

diversification alimentaire et faciliter l'accès des marchés aux produits locaux issus des exploitations familiales, avec par exemple, des programmes d'alimentation scolaire qui feront le lien entre la production locale et les repas scolaires et qui permettront de stimuler l'économie locale tout en faisant la promotion de régimes alimentaires sains pour les enfants. M. Graziano da Silva a également indiqué que les accords commerciaux devaient être conçus de manière à rendre la nourriture locale moins onéreuse à produire tout en restreignant l'afflux d'aliments importés à bas prix, riches en graisses, en sucre et en sel.

Il a également insisté sur l'importance de l'éducation, y compris au niveau des programmes scolaires qui apprennent aux enfants à cuisiner sagement et à faire de meilleurs choix alimentaires, soulignant la nécessité de faciliter l'accès à l'information pour les consommateurs afin de mieux les sensibiliser et de les encourager à faire de meilleurs choix alimentaires. A noter que le directeur général de la FAO a informé les participants de la tenue de deux conférences internationales sur la sécurité alimentaire qui se tiendront en début d'année prochaine : l'une organisée par l'Union Africaine, la FAO et l'OMS à Addis Abeba et une autre réunion internationale organisée par la FAO, l'OMS et l'OMC sur la sécurité alimentaire, les normes et le commerce et qui aura lieu à Genève.

NIGER: Le bilan de l'épidémie de choléra passe à 55 morts

L'épidémie de choléra qui s'est déclarée en juillet dans la région de Maradi (sud du Niger), avant de s'étendre à celles de Dosso, Tahoua et Zinder, a fait 55 morts sur 2.752 cas enregistrés, selon un nouveau bilan publié jeudi par le Bureau de la coordination des affaires humanitaires de l'ONU (OCHA) à Niamey. Le dernier bilan établi le 26 août dernier faisait état de 37 décès confirmés sur 2.013 cas.

Sur les 2.752 cas enregistrés à ce jour, 2.714 (98%) se trouvent dans la seule région de Maradi, proche de la frontière avec le Nigeria, dont 55,6% touchent des femmes. Le taux de létalité est de 2%, a-t-on ajouté de même source en précisant que la coordination de la riposte est assurée par la direction régionale de la santé publique de Maradi, avec l'appui de partenaires humanitaires.

Pour rappel, le choléra est une maladie bactérienne provoquant des graves diarrhées et qui se transmet à travers l'eau.

Il est apparu pour la première fois au Niger en 1971. Depuis 1990, la tendance générale montre une augmentation annuelle de la fréquence et de la taille des épidémies.

Entre 1994 et 2016, on a signalé 23.740 cas avec 1.064 décès, soit un taux de létalité élevé de 4,5%, selon les statistiques officielles.

Pour le ministre nigérien de la Santé, Idi Illiassou Maïnassara, «il s'agit d'une épidémie importée, parce que près de 90% des cas viennent du grand voisin, le Nigeria». Des experts avaient très tôt exprimé des inquiétudes quant à une flambée de cette maladie très contagieuse en raison des inondations liées à de fortes pluies dans la zone touchée.

SIDA, TUBERCULOSE ET PALUDISME: Davantage d'investissements sont nécessaires

Le combat contre le sida, la tuberculose et le paludisme nécessite des «investissements revus à la hausse» car les taux de mortalité et d'infection sont encore trop élevés, estime le Fonds mondial de lutte contre ces maladies dans son rapport annuel publié mercredi. Depuis la création de ce fonds en 2002, «d'extraordinaires progrès» ont été accomplis et les actions qu'il a financées ont permis de sauver 27 millions de vies. «Pourtant, les chiffres de la mortalité par sida, tuberculose et paludisme sont encore trop élevés et le constat est encore plus sévère pour le nombre de nouvelles infections», écrit le directeur exécutif du fonds, Peter Sands, dans ce rapport présenté à Paris. La tuberculose est devenue «la principale cause de mortalité par maladie infectieuse, entraînant 1,7 million de décès et plus de 4 millions de cas non détectés chaque année», selon le rapport.

Par ailleurs, il est «alarmant de constater que le nombre de cas de paludisme est reparti à la hausse, après plus de dix années de baisse».

En 2016, on comptait cinq millions de cas de paludisme de plus qu'en 2015, selon le rapport.

Enfin, le nombre de morts dus au sida est passé sous le million en 2016 et 2017, soit deux fois moins qu'au pic de l'épidémie en 2005, selon des chiffres dévoilés en juillet par l'Onusida.

«Toutefois, le nombre de nouvelles infections au VIH est en hausse parmi certaines populations-clés ainsi que chez les adolescents dans certains pays», déplore le Fonds mondial. «Si nous voulons mettre fin aux épidémies à l'horizon 2030 (...) nous devons agir de toute urgence», assure M. Sands, en plaidant pour des «investissements revus à la hausse» et des «partenariats encore plus efficaces». Le Fonds est un partenariat entre Etats, organisations de la société civile, secteur privé et malades.

Il investit près de quatre milliards de dollars par an (venus à 95% des autorités publiques) pour soutenir des programmes de santé publique menés principalement par des experts locaux.

Les principaux contributeurs sont les Etats-Unis, la France, le Royaume-Uni, l'Allemagne et le Japon. Tous les trois ans a lieu une conférence de financement visant à lever des fonds pour les trois années suivantes. La prochaine se déroulera en France, à Lyon, le 10 octobre 2019.

APS

SELON L'OMS Le cancer en progression «alarmante» dans le monde

Le cancer continue sa progression «alarmante» dans le monde avec 18,1 millions de nouveaux cas et 9,6 millions de décès en 2018, d'après les dernières estimations publiées mercredi, du Centre international de recherche sur le cancer (CIRC/IARC), qui dépend de l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Un homme sur cinq et une femme sur six dans le monde développeront un cancer au cours de leur vie, et un homme sur huit et une femme sur onze meurent de cette maladie. Le cancer du poumon est de loin le plus

meurtrier avec 1,8 million de décès (18,4% du total). Il devance le cancer colorectal (881.000 décès, soit 9,2 % du total), le cancer de l'estomac (783.000 décès) et le cancer du foie (782.000 décès), selon ces nouvelles estimations établies pour 36 cancers dans 185 pays. Sans les cancers cutanés autres que les mélanomes, retirés pour pouvoir établir une comparaison avec les années précédentes, les nouveaux cas de cancer dans le monde atteignent 17 millions en 2018 contre 14 en 2012 selon la précédente estimation. «Ces nouveaux

chiffres montrent qu'il reste beaucoup à faire pour répondre à l'augmentation alarmante du fardeau mondial du cancer et que la prévention doit y jouer un rôle clé», selon le Dr Christopher Wild, directeur du CIRC, basé en France, à Lyon. «Des politiques efficaces de prévention et de détection précoce doivent être mises en oeuvre de toute urgence pour compléter les traitements pour lutter contre cette maladie dévastatrice à travers le monde», ajoute-t-il dans un communiqué. Près de la moitié des nouveaux cas et

plus de la moitié des décès par cancer dans le monde en 2018 surviennent en Asie, principalement en Chine, en partie parce que cette région concentre près de 60% de la population mondiale. 43,8 millions de personnes vivent avec un cancer dans le monde dans les cinq ans suivant le diagnostic, note l'agence spécialisée. Le cancer du poumon arrive en tête des cancers le plus fréquemment diagnostiqués chez les hommes et constitue leur principale cause de décès par cancer avec environ un décès sur cinq.

Pourquoi le système immunitaire des bébés est une passoire à bactéries

La résistance aux infections est diminuée pour prévenir une éventuelle inflammation liée à une colonisation bactérienne, selon une nouvelle étude publiée dans Nature.

Comme chaque parent sait, les bébés sont particulièrement vulnérables aux infections bactériennes. Une étude suggère que l'organisme pilote cette vulnérabilité délibérément, de façon à autoriser les microbes bénéfiques pour sa santé à coloniser les intestins du bébé, la bouche, la peau et les poumons.

Comprendre le fonctionnement de ce système pourrait ainsi déboucher sur des traitements pour des infections chez les nouveau-nés. C'est ce que le chercheur Sing Sing Way a essayé de faire.

Ce pédiatre spécialiste des maladies infectieuses au Cincinnati Children's Hospital à l'Ohio aux États-Unis a comparé les cellules immunitaires de jeunes souris âgées de 6 jours et de souris adultes. Les souris adultes avaient une plus grande concentration de globules rouges qui expriment une protéine appelée CD71. Les chercheurs ont découvert que ces cellules pouvaient supprimer la réponse immunitaire en fabriquant une enzyme appelée arginase.

Des anticorps capables de détruire le CD71 ont été donnés aux jeunes souris pour observer ce qu'il se passerait au niveau immunitaire. En présence de la bactérie *Listeria monocytogenes* qui peut causer des infections sévères

chez les bébés, le système immunitaire de la souris s'est correctement défendu. Problème, sans ces cellules CD71, les intestins des souris s'infectaient au contact de n'importe quelle bactérie intestinale normale.

L'écosystème microbien interagit avec le système immunitaire

Les chercheurs ont également constaté que ces cellules CD71 étaient présentes en plus grande concentration dans le cordon ombilical des souris que dans les cellules de souris adultes.

Ces résultats tendent à montrer que l'écosystème microbien du bébé est en complète interaction avec son système immunitaire, ce qui signifie qu'on ne peut pas changer l'un sans modifier l'autre.

Forts de ces découvertes, les chercheurs pensent qu'en stimulant les CD71, on pourrait par exemple supprimer la réponse immunitaire de nouveau-nés pour permettre aux bonnes bactéries de coloniser son organisme. À l'inverse, on pourrait stimuler le système immunitaire du bébé en enlevant les CD71 pour permettre par exemple de vacciner des bébés trop faibles pour l'être.



Bébé secoué : qu'est-ce que ça veut dire ?

Bébé secoué: comment ça arrive ? Ce traumatisme crânien n'est pas forcément une forme de maltraitance : sept fois sur dix il survient lorsqu'un des parents, épuisé par les pleurs continus du bébé, passe à l'acte en secouant le bébé pour le faire taire. Or, chez le nourrisson, les muscles du cou ne sont pas suffisamment toniques pour maintenir la tête : celle-ci balance donc relativement violemment d'avant en arrière. Ces

mouvements brusques provoquent un va-et-vient du cerveau qui heurte alors les parois de la boîte crânienne. «Une fois suffit pour créer des séquelles, souvent grave, pour la vie entière» explique le Dr Anne Laurent-Vannier, chef du service de rééducation des pathologies neurologiques acquises de l'enfant, hôpitaux de Saint-Maurice. Bébé secoué : accepter les pleurs Peu de jeunes parents le savent, pourtant un bébé peut pleurer

jusqu'à deux heures par jour et même deux heures d'affilée. Bien évidemment, vous avez vérifié qu'il n'a pas faim, que sa couche est propre, qu'il n'a pas de fièvre... mais il peut pleurer «sans raison apparente». «Les parents doivent se dire alors qu'ils ont tout à fait le droit d'être exaspérés par ces pleurs. Mais que dans cette situation, ce qu'il faut faire c'est coucher le bébé sur le dos, dans son lit et quitter la pièce.

Ensuite, ils peuvent éventuellement demander l'aide d'un proche qui prendra le relais. Mais il faut quitter la pièce pour ne pas tomber dans l'exaspération. Car secouer un bébé peut le tuer ou avoir des conséquences neurologiques graves : tétrapégie, cécité, épilepsie, retard mental...» insiste le Dr Vannier. «Se ménager, se protéger, c'est aussi protéger le bébé.»

BOTULISME : LE MIEL AUGMENTE LE RISQUE CHEZ LE BÉBÉ

Avant un an, les bébés ne peuvent pas manger de miel, même en toute petite quantité. Ils risqueraient de développer une maladie rare mais grave, le botulisme infantile. Le ministère de la Santé canadien rappelle aujourd'hui les risques de botulisme infantile liés à la consommation de miel chez les bébés de moins d'un an.

En août dernier, l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (ANSES) avait aussi informé la population française de ces dangers.

Depuis 2004, l'Anses avait constaté une augmentation du nombre de cas de botulisme infantile. Elle rappelait donc, conformément aux recommandations de l'OMS qu'«il est absolument déconseillé de donner du miel, quelle que soit son origine, aux nourrissons de moins d'un an» et que «le miel ne devrait jamais être ajouté à l'alimentation des bébés, ni utilisé sur le doigt ou la tétine pour calmer un nourrisson agité, souffrant de coliques». Le botulisme infantile est une maladie rare qui peut se développer chez les enfants de moins d'un an. Elle est provoquée par les spores (cellules très résistantes) d'une bactérie (*Clostridium botulinum*) contenues dans les



poussières et dans certains sols. Transportée par les abeilles, ces spores peuvent se retrouver dans le miel. Mais les bébés de moins d'un an n'ont pas un système immunitaire assez développé pour se protéger de cette infection qui touche le système nerveux.

Les symptômes de la maladie

Le premier symptôme du botulisme infantile est la constipation. Mais, un enfant touché par cette maladie va aussi exprimer des signes de faiblesse générale. On pourra constater chez le tout petit une faible réflexe de succion, une irritabilité, un manque d'expression faciale, et une perte de contrôle des mouvements de la tête. Parfois, la paralysie du diaphragme peut entraîner des troubles respiratoires graves nécessitant une intervention médicale. Si la plupart des cas de botulisme infantile obligent une hospitalisation très longue sous assistance respiratoire, les cas mortels sont extrêmement rares dans les pays occidentaux. Passé un an, et grâce à des défenses plus efficaces, l'enfant éliminera les spores responsables de la maladie. Il pourra donc découvrir et consommer du miel sans danger.

Insolite : les bébés ont des notions innées en biologie animale

Une étrange étude suggère que dès l'âge de 8 mois les bébés ont des notions d'anatomie et savent que les êtres vivants ne sont pas des organismes « creux ».

À huit mois, les bébés n'ont heureusement jamais disséqué un animal ou pratiqué d'opération chirurgicale (!) mais ils sont quand même doués en anatomie : ils savent en effet que les animaux, comme tout être vivant, ont « quelque chose » à l'intérieur.

Une étude parue dans la revue scientifique *Proceedings of the National Academy of Sciences* révèle que les hamsters qui manipulent des jouets en mouvement et auto-propulsés s'attendent à ce que ces objets soient remplis et affichent de la surprise lorsqu'ils constatent qu'ils sont vides à l'intérieur.

Ces résultats suggèrent que les bébés savent que les animaux ont des entrailles. En observant les jouets animés, ils pensaient avoir affaire à des animaux et s'attendaient donc à trouver quelque chose à l'intérieur. Pour les chercheurs, cette observation prouve que dès 8 mois, les bébés sont capables tout naturellement de comprendre les bases de la biologie animale.

Des bébés plus doués qu'on ne le pense

« Les jeunes enfants pensent que les animaux ont des intérieurs différents des objets inanimés et ils réalisent que l'intérieur d'un animal est important pour sa survie, analyse Peipei Setoh, co-auteur de l'étude et docteurant en psychologie à l'Université de l'Illinois à Urbana-Champaign. Ils savent parfaitement que si vous enlèvez l'intérieur d'un animal, il ne peut plus fonctionner ».

L'hypothèse que le cerveau du bébé est une ardoise vide à qui il faut tout apprendre est battue en brèche par de nombreuses études. Certaines ont suggéré que les bébés sont dotés d'un sens moral ou auraient une prédisposition pour les physiques ou les statistiques. Il a même été établi que les nourrissons pouvaient apprendre leur langue maternelle avant même d'avoir été mis au monde... Les bébés n'ont pas fini de nous surprendre.

Illustration: M. Fr.

ACCIDENT

Vous n'oublierez plus bébé dans la voiture

Un père de famille belge vient d'être récompensé pour une invention qui alerte les parents étonnés lorsqu'il y a risque de surchauffe dans la voiture.

Chaque été la rubrique faits divers des quotidiens relate les histoires terrifiantes de parents qui « oublient » leur enfant dans leur voiture garée en plein soleil. Des accidents encore trop fréquents : en Europe, tous les ans, 20 enfants décèdent d'un coup de chaleur en voiture. C'est pourquoi un père de famille belge a eu l'idée d'inventer une option pour la voiture qui vise à éviter le risque de surchauffe. Il a ensuite présenté son invention, baptisée « Gabrielcar » elle veille sur les enfants comme un ange-gardien, lors d'un concours organisé par Opel Belgique et l'agence de publicité LDV United.

Comment ça marche

Comme le constructeur automobile Opel l'explique sur son site belge, ce système d'alerte n'est ni plus ni moins qu'un petit porte-clés connecté sans fil à un tapis sensible à la pression. Ce tapis s'adapte à l'importance que siège pour enfants.

« Vous quittez votre voiture alors qu'un enfant y est encore installé ? Un premier signal vous



en avertit sur le porte-clés. Le tapis mesure maintenant en permanence la température dans la voiture. Et si celle-ci dépasse les 28 degrés Celsius, l'alerte « chaleur » de votre porte-clés retentit pour vous indiquer que vous

devez immédiatement retourner à votre véhicule ».

Ce projet a été choisi par un jury professionnel parmi 1347 idées et 70 finalistes. Les organisateurs se sont ensuite associés à une agence de développement de

produits pour perfectionner le prototype et le placer dans l'Opel Astra du père de famille. Une fois les dernières mises au point effectuées, cette option pourrait être proposée dans certaines voitures de la marque.

Etre acteur est-il une forme saine de **psychose** ?

Selon une étude britannique, les acteurs ont des personnalités hors du commun proche de la psychose. Etre comédien serait en fait une forme d'automédication.

Pour le Professeur Gordon Claridge, du Département de psychologie expérimentale de l'Université d'Oxford, les acteurs auraient des personnalités très proches de celles de personnes psychotiques : « Les éléments créatifs nécessaires pour être acteur et faire de l'humour sont très semblables à ceux qui caractérisent la signature cognitive des personnes souffrant de schizophrénie ou de trouble bipolaire », explique-t-il dans une étude publiée dans la revue *Journal of psychiatry*.

Pour parvenir à cette conclusion et montrer que les acteurs présentent en fait une « forme saine » de psychose, les chercheurs de l'Université d'Oxford ont étudié 523 comédiens (404 hommes et 119 femmes) du Royaume-Uni, des États-Unis et d'Australie. Ils leur ont demandé de remplir un questionnaire destiné à mesurer les traits psychotiques présents chez les personnes saines. Quatre aspects ont particulièrement été mesu-



rés :

- Le goût pour les expériences inhabituelles (télépathie et

croyanance dans les événements paranormaux)

- La désorganisation cognitive

(distraction, difficulté à se concentrer)

- L'introspection (réduction de la capacité à ressentir le plaisir social)

- Le comportement impulsif (tendance à un comportement impulsif et extraverti).

Ce questionnaire a également été rempli par un groupe de personnes n'ayant pas un métier créatif.

Les chercheurs britanniques se sont alors rendu compte que les acteurs ont des scores plus élevés dans chacun des quatre types de personnalité psychotique que les personnes « lambda ».

Pour le Pr Claridge, c'est cette forme de personnalité psychotique qui permet aux acteurs d'avoir les éléments créatifs nécessaires pour « sortir du moule » et formuler de nouvelles idées, originales et humoristiques. « C'est cette structure de personnalité hors du commun qui permet d'expliquer la capacité des comédiens à divertir ».

LIBYE

Le Parlement libyen approuve la loi sur le référendum constitutionnel



La Chambre des Représentants (Parlement) de la Libye, basée dans l'est du pays, a approuvé jeudi au cours d'une session extraordinaire la loi sur l'organisation d'un référendum constitutionnel. Outre l'adoption de cette loi, la Chambre des représentants a également décidé d'organiser une session supplémentaire pour discuter d'un amendement constitutionnel visant à empêcher cette loi d'être modifiée, selon Abdullah Bheg, porte-parole du parlement.

La veille, le président du parlement Agila Saleh avait appelé les parlementaires à se réunir d'urgence pour discuter de la loi de référendum. Depuis la chute du régime de l'ancien dirigeant Mouammar El Gueddafi, en 2011, la Libye peine à effectuer sa transition démocratique, et reste hantée par l'insécurité et les divisions politiques.

SOUDAN

Formation d'un gouvernement restreint



Le Parti du Congrès National (NCP), au pouvoir au Soudan, a dévoilé la composition du nouveau gouvernement après le limogeage du cabinet sortant par le président Omar el-Béchir, dans un contexte de difficultés économiques croissantes.

M. Béchir avait limogé dimanche les 31 membres du gouvernement « afin de corriger la situation dans laquelle se trouve le pays », selon la présidence. Il avait nommé Moataz Moussa Abdallah Premier ministre, le chargeant de former un gouvernement plus restreint.

Lors d'une réunion tard jeudi soir, le Parti NCP a approuvé la liste des ministres proposée par Moataz Moussa Abdallah, a indiqué à la presse Faisal Hassan Ibrahim, un haut conseiller du président. Les membres du nouveau gouvernement, formé de 21 ministres, doivent avoir leur première réunion lundi.

Plusieurs ministres du gouvernement précédent font partie du nouveau, mais le ministre des Finances Mohamed Osmann al-Rikabi a été remplacé par Abdallah Hamdok, alors que Ahmed Bilal a été nommé ministre de l'Intérieur. La situation économique du Soudan ne cesse de se détériorer en dépit de la levée, en octobre 2017, de sanctions imposées depuis 20 ans par Washington. Le pays fait face à une inflation de plus de 65%, la livre soudanaise a plongé face au dollar américain et le coût des denrées alimentaires et d'autres produits a plus que doublé au cours de l'année écoulée. Les Etats-Unis ont maintenu le Soudan sur la liste des pays soutenant le « terrorisme » et les banques étrangères, tout comme les investisseurs étrangers, restent frileux vis-à-vis du pays, déchiré par des décennies de conflits.

SAHEL

Les valeurs de l'islam pour lutter contre l'extrémisme, thème d'une session de formation de la Ligue des Ulémas du Sahel

La Ligue des Ulémas, prédicateurs et imams des pays du Sahel organise depuis mercredi, durant trois jours, à Agadez (Niger), une session de formation et de sensibilisation à l'importance des valeurs de l'islam dans la lutte contre l'extrémisme violent, indiquent les organisateurs.

Prennent part à cette session, organisée en coordination avec les partenaires de la Ligue dans la région, sous le slogan « le rôle des valeurs et des mœurs islamiques dans la lutte contre l'extrémisme violent », plusieurs imams et prédicateurs, des représentants de la société civile locale, des élus locaux de la région d'Agadez (Nord Niger), outre des représentants de l'Unité de fusion et de liaison (UFL). Lors de cette session, il sera procédé à « la définition des mécanismes de relance du rôle des différentes composantes de la société, dont la famille, l'école, la zaouïa, la mosquée et les médias dans l'ancrage des valeurs de l'islam chez les catégories ciblées par ceux qui prôchent la haine et l'extrémisme violent et encouragent le crime transfrontalier », précise la même source.

Les participants devront évoquer plusieurs volets dont le rôle de la femme dans la protection de la famille, la lutte contre l'extrémisme, le rôle de l'école, de la mosquée et de la zaouïa dans la diffusion des valeurs de l'islam au sein de la société et la protection de la société contre l'extrémisme et les fléaux sociaux.



Il sera également question du rôle des médias et des réseaux sociaux dans la promotion des valeurs et des mœurs islamiques chez les jeunes, ajoute la même source, soulignant qu'en marge de cette manifestation, 500 cartables seront distribués au profit des élèves de la région d'Agadez.

La Ligue œuvre à trouver des « solutions préventives aux phénomènes néfastes prévalant dans la région du

Sahel et en Afrique en général, comme dans d'autres régions du monde, dont l'extrémisme religieux et l'extrémisme violent.

Elle compte des prédicateurs et des imams de différents pays du Sahel (Algérie, Mauritanie, Mali, Nigeria, Niger, Burkina-Faso et Tchad), outre trois Etats observateurs dans le cadre du processus de Nouakchott (Cote d'Ivoire, Sénégal et République de Guinée).

CÔTE D'IVOIRE:

Le gouvernement dément supprimer ses aides à la presse

Le ministre de la Communication ivoirien Tiemoko Touré a démenti vendredi avoir supprimé une aide à la presse, une information ayant provoqué la colère des patrons de presse.

Dans un communiqué, le ministre précise qu'il « n'a en aucun cas demandé la suppression de l'aide à l'impression, évaluée en 2017 à 701 millions de FCFA (1,06 millions d'euros) au profit de 22 entreprises de presse ».

La veille, le Groupement des éditeurs de presse de Côte d'Ivoire (Gepci) avait annoncé une « journée presse morte » pour protester contre « la décision (...) de ne plus accorder aux trente entreprises de presse l'aide à l'impression de 800 millions de francs CFA » dont elles bénéficiaient depuis trois ans.

« Le Ministre Sidi Tiémoko Touré s'étonne des alléga-

tions (...) et souhaite rappeler que le président Alassane Ouattara, a évoqué en janvier 2018 sa décision d'augmenter de plus de 135% l'aide allouée à la presse entre 2016 et 2017 », a indiqué le ministre dans son communiqué.

Le ministère souligne toutefois que l'aide « n'ayant pas permis d'apporter une solution durable aux difficultés auxquelles fait face notre presse, il (le président) a demandé au ministre de la Communication d'ouvrir des réflexions sur le mode de gestion de cette contribution de l'Etat, de façon à la rendre plus efficace » et notamment que « les conditions d'éligibilité au fonds de soutien soient « strictement appliquées ».

Certaines d'entreprises qui bénéficiaient du soutien « à titre exceptionnel » devraient donc voir cette aide supprimée, a précisé le ministre, cité par l'AFP.

GHANA:

Les funérailles nationales de Kofi Annan ont débuté à Accra

Les funérailles nationales de l'ancien secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, ont commencé jeudi matin dans son pays natal, le Ghana, où se sont rendus de nombreux chefs d'Etat et dirigeants du monde entier, ont rapporté des médias.

La cérémonie religieuse se déroule au Centre international de conférences d'Accra, et marque la fin de trois jours de deuil national, où Ghanéens et dignitaires ont pu rendre un dernier hommage à Kofi Annan et se recueillir devant son cercueil.

Le cercueil de Kofi Annan, Prix Nobel de la Paix, recouvert du drapeau du Ghana, était présenté devant quelques centaines de personnes, dont son épouse Nane Maria et sa famille proche, ainsi que le président ghanéen Nana Akufo-Addo, le président ivoirien Alassane Ouattara, et le secrétaire général des Nations Unies, Antonio Guterres, qui doit prononcer un discours en l'honneur de son pré-

décesseur. Le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel, prends part à ces obsèques en sa qualité de représentant du président de la République, Abdelaziz Bouteflika.

Des chefs d'Etat d'Afrique de l'Ouest et des représentants de l'Union Européenne, ainsi que la princesse Beatrix, ancienne reine des Pays-Bas, assistent également aux funérailles de l'ancien Secrétaire général de l'ONU, selon des médias. M. Annan, a dirigé l'ONU de 1997 à 2006, première personnalité d'Afrique sub-saharienne à avoir dirigé l'instance internationale.

Né à Kumasi, deuxième ville du pays et capitale de la région d'Ashanti, M. Annan a consacré quatre décennies de sa vie à l'ONU, où il a eu à affronter les défis des guerres en Afghanistan et en Irak.

Annan a reçu en 2001, le prix Nobel de la paix, conjointement avec l'ONU après les attaques du 11 septembre aux Etats-Unis, « pour leur travail en

faveur d'un monde mieux organisé et plus pacifique ».

Après avoir quitté son poste de secrétaire général en 2006, il a continué son travail diplomatique, menant des médiations dans plusieurs conflits, et, plus récemment, il a dirigé une commission consultative en Birmanie sur la crise dans l'Etat de Rakhine.

Il est également intervenu en tant que négociateur entre le gouvernement et l'opposition kenyane pendant les violences postélectorales de fin 2007, conduisant à la formation d'un gouvernement de coalition.

Kofi Annan est décédé le 18 août écoulé à l'âge de 80 ans à son domicile en Suisse, où il a passé la majeure partie de sa vie, après une courte maladie.

Les funérailles, qui devraient durer toute la matinée, seront suivies d'un enterrement privé dans le cimetière militaire de la capitale.

GAZA:

Des factions palestiniennes appellent à l'annulation des Accords d'Oslo conclus en 1993

Une conférence nationale réunissant jeudi plusieurs factions palestiniennes dans la bande de Ghaza a appelé à l'annulation des accords de paix d'Oslo signés en 1993 entre Israël et l'Organisation de libération de la Palestine (OLP).

Le Hamas, le Front populaire de libération de la Palestine, le Front démocratique pour la libération de la Palestine et d'autres groupes ont organisé cette conférence sous le thème «Unité et résistance sont notre option».

Le Numéro 2 du Hamas à Ghaza, Khalil al-Haya, a déclaré à cette occasion que les accords d'Oslo «ont débouché sur des résultats catastrophiques pour les Palestiniens et leur cause, permettant à Israël d'accroître son occupation militaire des territoires palestiniens».

Il a appelé l'Autorité palestinienne à se retirer de ces accords, «car nous avons payé un lourd et douloureux tribut», proclamant que les accords d'Oslo et tous leurs résultats «sont abrogés».

al-Haya a également appelé toutes les parties palestiniennes «à conclure un accord d'union national complet incluant la reconstruction des structures palestiniennes et à réserver tous leurs efforts contre l'occupation».

Pour sa part, Mohamed al-Hindi, chef d'un parti, a déclaré que «le résultat final des accords d'Oslo est



un échec total et une menace pour l'ensemble de la cause palestinienne».

Les accords de paix d'Oslo ont été signés entre Israël et l'OLP à la Maison Blanche le 13 septembre 1993 pour tenter de mettre fin à des décennies de conflit.

Ces accords comprennent une déclaration de principe sur l'établissement d'une autorité palestinienne autonome dans le cadre d'une administration intérimaire.

Avec cet accord, les Palestiniens devaient établir cette autorité autonome, faire revenir des centaines de milliers de Palestiniens en Cisjordanie et dans la bande de Ghaza, bâtir des institutions étatiques et améliorer les conditions de vie des Palestiniens.

Un quart de siècle plus tard, ces accords n'ont pas permis la conclusion d'un accord de paix final, ni l'établissement d'un Etat palestinien indépendant.

VILLAGE PALESTINIEN KHAN AL-AHMAR:

Le CICR se dit profondément préoccupé

Le Comité international de la Croix-Rouge (CICR), s'est déclaré profondément préoccupé au sujet de la décision de l'occupant israélien de démolir des maisons privées et d'autres installations dans le village bédouin palestinien de Khan al-Ahmar, dans la zone (C) de Cisjordanie occupée, rapporte vendredi, l'agence de presse palestinienne, Wafa.

Le responsable du bureau de la délégation du

CICR à Al-Qods occupé, David Kane, a alerté sur les conséquences des démolitions sur la «dignité» et la vie des habitants de Khan al-Ahmar. Jeudi, les forces israéliennes ont mené une incursion dans les alentours de ce village de toile et de toile où vivent environ 200 bédouins.

Ils ont saisi plusieurs préfabriqués installés par des défenseurs du village, puis se sont retirées, selon l'agence. Les autorités israéliennes ont donné la

semaine dernière leurs feu vert à la démolition du village. Pour les organisations, ainsi que pour l'Union européenne ou l'ONU, l'affaire dépasse largement Khan al-Ahmar car l'avenir de milliers d'autres bédouins de Cisjordanie occupée est en jeu. Mardi, le secrétaire général de l'Organisation de libération de la Palestine, Saeb Erekat, a indiqué à Ramallah que l'OLP a livré à la Cour pénale internationale

(CPI) de nouveaux éléments constitutifs de «crimes de guerre» israéliens contre le village de Khan al-Ahmar.

Les Palestiniens avaient déjà saisi la CPI du sort de ce village qui est aujourd'hui sous la menace de démolition par l'occupant israélien.

La France, l'Allemagne, l'Espagne, l'Italie et le Royaume-Uni ont appelé cette semaine Israël à renoncer à détruire le village.

COLOMBIE:

La justice demande aux Farc de réitérer leur engagement envers la paix

Le système de justice, créé en Colombie pour juger les crimes du conflit armé, a exhorté jeudi les ex-chefs guérilleros Farc à réitérer leur engagement envers l'accord de paix de 2016, suite à la disparition de plusieurs d'entre eux.

La Juridiction spéciale pour la paix (JEP) entend «notifier aux membres Farc cités à comparaître qu'ils présentent, dans dix jours, un rapport dans lequel ils réitèrent leur engagement envers le processus de paix», a déclaré la présidente de la JEP, Patricia Linares, lors d'une conférence de presse.

La notification s'adresse à 31 dirigeants de l'ex-guérilla marxiste visés par une procédure pour enlèvements, la première lancée par la JEP contre l'ancienne rébellion, transformée en parti politique sous le nom de Force alternative révolutionnaire commune (Farc).

Dans ce rapport, ces ex-commandants guérilleros devront aussi

«décrire en détail les activités entreprises pour leur réintégration à la vie civile et s'ils ont effectué des tâches humanitaires relatives à la localisation des restes» de disparus du conflit, a indiqué la JEP dans un communiqué.

La mission de l'ONU, chargée de superviser la réincorporation des anciens rebelles, a averti la semaine dernière que six leaders Farc avaient abandonné les zones de réinsertion et «leurs responsabilités envers les quelque 1.500 ex-combattants qui y résident».

Le gouvernement du président Ivan Duque, qui a pris ses fonctions le 7 août et promis de modifier l'accord de paix selon lui trop indulgent envers les ex-chefs guérilleros, a aussi demandé des explications sur l'absence de certains d'entre eux. La notification de la JEP vise entre autres le n 2 Ivan Marquez et Hernan Velasquez alias «El Paísa», dont la localisation actuelle n'est

pas connue. Ivan Marquez, qui devait occuper l'un des dix sièges parlementaires attribués par l'accord de paix, a renoncé à son mandat de sénateur, arguant de la «défiguration» du pacte signé avec le précédent président, Juan Manuel Santos.

Les ex-chefs Henry Castellanos alias «Romaña» et José Benito Cabrera alias «Fabian Ramirez», qui avaient également disparu pendant plusieurs jours, ont réitéré cette semaine leur engagement envers le processus de paix.

L'accord prévoit des peines alternatives à la prison pour les acteurs du conflit armé qui avouent leurs crimes, dédommagent les victimes et s'engagent à ne plus recourir à la violence. La Farc a dénoncé des manquements des autorités dans l'application du pacte, notamment dans les ressources promises pour la réincorporation des ex-guérilleros et leur sécurité.

SYRIE:

Erdogan va rencontrer Poutine lundi à Sotchi

Les présidents turc Recep Tayyip Erdogan et russe Vladimir Poutine vont se rencontrer lundi pour s'entretenir de la Syrie, ont indiqué des responsables turcs vendredi, au moment où Ankara s'efforce d'arracher un cessez-le-feu dans la province rebelle d'Idlib (nord-ouest).

«Le président Erdogan va une nouvelle fois rencontrer le président Poutine lundi», a déclaré le ministre turc des Affaires étrangères Mevlüt Cavusoglu.

Un haut responsable turc, cité par l'AFP, a ensuite précisé que cet entretien se déroulerait à Sotchi, une station balnéaire en Russie.

Les deux dirigeants se sont rencontrés la semaine dernière lors d'un sommet consacré à la Syrie organisé par leur homologue iranien Hassan Rohani à Téhéran.

Lors de ce sommet, M.

Erdogan avait tenté sans succès de convaincre ses deux homologues de déclarer un cessez-le-feu dans la province d'Idlib, où les forces gouvernementales semblent depuis plusieurs jours sur le point de lancer une offensive contre les groupes terroristes.

Environ trois millions de personnes, dont la moitié sont déjà des déplacés d'autres régions de Syrie, vivent en effet à Idlib et dans les poches insurgées voisines, selon l'ONU.

Plusieurs dizaines de milliers de personnes ont été déplacées en septembre à Idlib à cause de violents bombardements qui se sont multipliés pendant plusieurs jours avant de baisser en intensité cette semaine, selon l'ONU.

FRANCE :

Une voiture fonce sur la foule à Nîmes, deux blessés légers

Deux personnes ont légèrement été blessées dans la nuit de jeudi à vendredi à Nîmes en France, lorsqu'une voiture a foncé sur la foule pendant la feria, un festival local, rapportent vendredi des médias locaux.

Selon la radio locale France bleue, la voiture a foncé sur la foule qui faisait la fête, et le conducteur a été stoppé par les barrières de sécurité. Agé de 36 ans, le conducteur «connu des services de sécurité», a été interpellé dans un état de confusion mentale, selon les médias, avant d'être conduit vers le Centre Hospitalier Universitaire (CHU) de Nîmes.

Une enquête a été ouverte pour «tentative d'homicide volontaire». Le parquet antiterroriste n'a pas été saisi, selon les mêmes sources.

ARABIE SAOUDITE

Une femme saoudienne a été blessée par un projectile lancé du Yémen par des rebelles houthis vers une ville frontalière

Une femme saoudienne a été blessée par un projectile lancé du Yémen par des rebelles houthis et qui a visé la ville frontalière de Najran, jeudi à l'aube, a rapporté l'agence de presse saoudienne.

La femme blessée a été acheminée vers un hôpital pour y être soignée, précise la même source.

Parallèlement, la coalition conduite par l'Arabie saoudite et impliquée dans la guerre au Yémen a dit avoir intercepté un missile qui cibait Najran mais a ajouté qu'aucun blessé n'a été signalé.

Selon la coalition, jusqu'à présent, les houthis ont lancé 194 missiles qui ciblaient différentes villes saoudiennes, principalement celles de la frontière occidentale. Ces attaques ont tué 112 civils et blessé des centaines d'autres personnes, est-il ajouté. Depuis 2015, l'Arabie saoudite conduit la coalition militaire arabe qui combat au Yémen les rebelles houthis.

APS

ASSASSINAT DE MAURICE AUDIN:

La France reconnaît officiellement avoir instauré un «système» recourant à la torture pendant la guerre de libération

La France a reconnu jeudi officiellement avoir instauré un «système» recourant à la «torture» pendant la guerre de libération nationale.

La présidence française a indiqué, dans un communiqué, que le président Emmanuel Macron va reconnaître jeudi que le militant algérien Maurice Audin, disparu en juin 1957, est «mort sous la torture du fait du système institué alors en Algérie par la France». L'Elysée a ajouté que le chef d'Etat français remettra une déclaration à la veuve de Maurice Audin et annoncera «l'ouverture des archives sur le sujet des disparus civils et militaires, français et algériens».

C'est le député Cédric Villani, proche du président Macron et de la famille Audin, qu'il a annoncé cette nouvelle jeudi matin sur les ondes France Inter.

En février dernier, rappelle-t-on, un témoignage d'un appelé de contingent, qui pense avoir enterré le corps de Maurice Audin, a relancé l'exigence de vérité sur ce crime vieux de 61 ans. «Je crois que c'est moi qui ai enterré le corps de Maurice Audin», avait confié au journaliste de l'Humanité ce témoin des atrocités qu'avait fait su-

bir l'armée française aux Algériens durant la guerre de libération et qui a voulu garder l'anonymat en se tenant à la disposition de la famille Audin.

Il a raconté que les événements se sont déroulés dans une ferme à Fondouk (actuellement Khemis el-Khechna) où, dans une cabane fermée à clé, se trouvaient «deux cadavres enroulés dans des draps et cachés sous la paille».

«J'ai d'abord l'impression de loin que ce sont des Africains. Ils sont tout noirs, comme du charbon», a-t-il précisé, faisant état des propos du soldat Gérard Garcet, désigné plus tard par ses supérieurs comme l'assassin de Maurice Audin qui racontait «fièrement» avoir passé les deux victimes à la «lampe à souder» (...) pour éviter qu'on puisse les identifier».

Depuis, plusieurs personnalités, intellectuels et associations réclament la vérité sur cet assassinat. En mai dernier, plus d'une cinquantaine de personnalités, historiens, politiques, juristes, jour-

nalistes et cinéastes, ont demandé au président Macron de reconnaître la responsabilité de l'Etat français dans l'assassinat du militant algérien.

«Le 11 juin 1957, pendant la bataille d'Alger, Maurice Audin, mathématicien communiste de 25 ans, était arrêté par les parachutistes du général Massu devant sa famille, avant d'être torturé. Le jeune assistant à la faculté d'Alger n'en est jamais revenu, et l'armée française a fait disparaître son corps», avaient rappelé les signataires de la lettre ouverte adressée au président Macron. Ils ont souligné que tous ceux qui ont travaillé sur cette «affaire» ont établi que Maurice Audin avait été torturé et assassiné par l'armée française, agissant dans le cadre des pouvoirs spéciaux votés par le pouvoir politique.

Pour ces personnalités, le moment est venu pour «des actes forts sur cette période de l'histoire», comme Emmanuel Macron en avait promis.



La reconnaissance «laissera une trace ineffaçable»

L'historien Benjamin Stora a affirmé jeudi, que la reconnaissance de la responsabilité de l'Etat français dans l'assassinat, en juin 1957, du militant algérien Maurice Audin, «laissera une trace ineffaçable».

La présidence française a indiqué jeudi dans un communiqué, que le président Emmanuel Macron va reconnaître que Maurice Audin est «mort sous la torture du fait du système institué alors en Algérie par la France».

L'Elysée a ajouté que le chef d'Etat français remettra une déclaration à la veuve de Maurice Audin et annoncera «l'ouverture des archives sur le sujet des disparus civils et militaires, français et algériens». Benjamin Stora n'a pas écarté, dans une tribune publiée par Le Monde, que cette déclaration «fera pousser des cris, dans la droite extrême, de ceux qui diront qu'il s'agit là de «repentance», et qu'il ne faut pas évoquer la face d'ombre du passé français», ajoutant que pour «l'immense masse» de ceux qui ont vécu le temps de la colonisation, «elle laissera une trace ineffaçable».

Pour l'historien, cette déclaration du président Macron «n'est pas un verdict définitif à propos de la guerre d'Algérie. Elle dit des faits, déjà établis par les historiens, maintient ouverte la porte des controverses citoyennes pour sortir de la ruminant du passé et des blessures mémorielles, encourage les ac-

teurs et témoins à parler de leurs souffrances».

Pour les historiens, elle recrée, a-t-il ajouté, les outils d'un travail de mémoire «jamais clos», en soulignant aussi la nécessaire ouverture, des deux côtés de la Méditerranée, des archives de la Guerre d'Algérie. Pour sa part, Sylvie Thénault, historienne et directrice de recherche au CNRS, a considéré dans une tribune publiée également par Le Monde que cette déclaration est une «libération» d'abord pour la veuve Josette et ses enfants.

«Que la vérité reste à établir n'empêche pas l'essentiel. Maurice Audin est mort du fait de militaires agissant dans un cadre d'exception qui, en tant que dispositif légal, implique les autorités politiques. Aussi, de l'armée à Alger, la chaîne des responsabilités remonte à Paris. La généralisation est logique, obligatoire», a-t-elle écrit. Elle a indiqué que l'autre conséquence et non des moindres de cette généralisation possible à partir du cas de Maurice Audin, c'est que «la reconnaissance des responsabilités de l'Etat pose la question, en regard, des responsabilités individuelles dans ces tortures et disparitions». «En l'absence de poursuite pénale à l'annistie de 1962 les en protège, il resterait à chacun d'entre eux de procéder à son examen de conscience», a-t-elle souligné.

Après la déclaration sur Maurice Audin, le président Macron souhaite l'approfondissement du travail de vérité

Le président Emmanuel Macron a appelé jeudi à l'approfondissement du travail de vérité lié à la Guerre d'Algérie, après avoir reconnu dans la journée la responsabilité de l'Etat français dans la disparition et l'assassinat, en juin 1957, du militant algérien Maurice Audin. «Il importe que cette histoire soit connue, qu'elle soit regardée avec courage et lucidité», a-t-il dit dans une déclaration remise cet après-midi à Josette Audin, veuve de Maurice, appelant à l'approfondissement du travail de vérité qui doit ouvrir la voie à une «meilleure» compréhension du passé français et à une volonté «nouvelle» de réconciliation des mémoires et des peuples français et algériens. «Il en va de l'apaisement et de la sérénité de ceux qu'elle a meurtris, dont elle a bouleversé les destins, tant en Algérie qu'en France», a-t-il ajouté, soulignant qu'une reconnaissance «ne guérira pas leurs maux». Pour le chef d'Etat français, «il restera sans doute de l'irréparable en chacun mais une recon-

naissance doit pouvoir, symboliquement, délester ceux qui ploient encore sous le poids de ce passé». En ce qui concerne la torture pratiquée systématiquement contre les Algériens lors de la Guerre de libération nationale, le président Macron a indiqué que les Français, aujourd'hui comme hier, «refusent d'être assimilés à ceux qui l'ont instituée et pratiquée». Il a rappelé que la torture s'est instituée «sur un fondement légal» (les pouvoirs spéciaux) qui a donné lieu à un «terreau malheureux d'actes parfois terribles». «Certes, la torture n'a pas cessé d'être un crime au regard de la loi, mais elle s'est alors développée parce qu'elle restait impunie. Et elle restait impunie parce qu'elle était conçue comme une arme contre le FLN, qui avait lancé l'insurrection en 1954, mais aussi contre ceux qui étaient vus comme ses alliés, militants et partisans de l'indépendance, une arme considérée comme légitime dans cette guerre-là, en dépit de son illégalité», a-t-il re-

gretté. «Il en va enfin du devoir de vérité qui incombe à la République française, laquelle dans ce domaine comme dans d'autres, doit montrer la voie, car c'est par la vérité seule que la réconciliation est possible et il n'est pas de liberté, d'égalité et de fraternité sans exercice de vérité», a-t-il affirmé. Pour lui, la République ne saurait «minimiser ni excuser» les crimes et atrocités commis durant ce conflit, précisant que cette reconnaissance vise notamment à «encourager le travail historique sur tous les disparus de la guerre d'Algérie». A cet effet, il a indiqué qu'une dérogation générale, dont les contours seront précisés par arrêtés ministériels après identification des sources disponibles, «ouvrira à la libre consultation tous les fonds d'archives de l'Etat qui concernent ce sujet», appelant ceux qui auraient des documents ou des témoignages à livrer à «se tourner vers les archives nationales pour participer à cet effort de vérité historique».

Le fils de Maurice Audin appelle les témoins à "dire la vérité" et à "transmettre les documents"

Le fils de Maurice Audin, Pierre, a appelé vendredi les témoins de la guerre de libération nationale à «dire la vérité» et à «transmettre les documents» sur l'assassinat de son père par l'armée française, survenu il y a 61 ans. Intervenant sur les ondes de FranceInfo, Pierre Audin a estimé que c'est le début d'une nouvelle étape, après la déclaration jeudi du président Emmanuel Macron reconnaissant la responsabilité de l'Etat français dans la disparition et l'assassinat de son père. «C'est le début d'une nouvelle étape. Ce qui est important, c'est que le président de la République a reconnu que la torture était un système qui était essentiellement une arme politique, qui ne servait qu'à terroriser la population et qu'il décide d'ouvrir les archives concernant tous les disparus, pas seulement mon père», a-t-il répondu au journaliste, appelant les témoins de l'époque à parler. «Tout est prescrit et tout est amnistié depuis longtemps. Désormais, il faut dire la vérité et transmettre les documents qui permettront de savoir, pour mon père et pour des milliers d'autres, ce qui est arrivé pré-

cisément», a-t-il soutenu, regrettant qu'il ait fallu 61 ans pour que l'Etat français reconnaisse sa responsabilité dans ce crime. Il a rappelé, par ailleurs, qu'il est «tout à fait clair» à l'époque que «quand les militaires annonçaient que quelqu'un s'était évadé cela voulait dire qu'il avait été assassiné». «C'était un langage codé, mais dans le système de terreur qui régnait à Alger à ce moment-là, il est tout à fait clair que c'était ce que ça voulait dire. Il n'y avait pas d'ambiguïté», a-t-il précisé, exprimant son étonnement devant le cas de son père où les responsables de son assassinat «ont carrément été jusqu'à mimer une scène d'évasion». Jeudi, la France a reconnu officiellement, et pour la première fois, avoir instauré un «système» recourant à la «torture» pendant la guerre de libération nationale. La présidence française a indiqué, dans un communiqué, que le militant algérien Maurice Audin, disparu en juin 1957, est «mort sous la torture du fait du système institué alors en Algérie par la France».

ASSASSINAT DE MAURICE AUDIN:

LE MINISTRE DES MOUDJAHIDINE, TAYEB ZITOUNI : La reconnaissance de la France «un pas positif louable»

Le ministre des Moudjahidine, Tayeb Zitouni a qualifié, jeudi à Alger, de «pas positif louable» la reconnaissance par l'Etat français de sa responsabilité dans la disparition et la torture, durant la Guerre de libération nationale, de Maurice Audin.

Dans une déclaration à la presse en marge de la séance plénière consacrée aux questions orales à l'Assemblée populaire nationale (APN), le ministre des Moudjahidine a valorisé la reconnaissance par le président français, Emmanuel Macron de la responsabilité de son pays dans la torture, en juin 1957, du militant de la cause algérienne, le Français Maurice Audin, la qualifiant de «pas positif louable».

Les crimes perpétrés par les autorités françaises contre les Algériens durant l'ère coloniale «ne peuvent être niés que par un oubli et un ignorant de l'histoire», ajoutant que le pas



du président français «est une preuve qu'il y aura davantage de reconnaissances».

Le député français Cédric Villani, qui présidait auparavant le Prix Maurice-Audin des mathématiques, avait révélé ce matin sur les ondes d'une radio française que le

président Emmanuel Macron va reconnaître la responsabilité de l'Etat français dans la disparition et la torture de Maurice Audin. Par ailleurs, M. Zitouni a fait savoir que les commissions en charge des dossiers de restitution des archives nationales liées à la pé-

riode coloniale et des crânes des résistants algériens se trouvant au Musée de l'homme de Paris ainsi que l'indemnisation des victimes des essais nucléaires au Sahara algérien «sont encore à pied d'œuvre et leurs résultats connus prochainement».

D'autre part, le ministre a refusé de commenter les déclarations faites par certains Irakiens sur la Révolution algérienne après les incidents qui ont marqué le match entre l'USMA et l'équipe des forces aériennes d'Irak, se contentant de répondre que «la Révolution algérienne est plus grande que tous les slogans et les déclarations».

La reconnaissance de la torture, un changement «radical» dans la position officielle de la France

La reconnaissance de la responsabilité de l'Etat français dans la torture est un changement «radical» dans la position officielle de la France, a estimé l'historienne Raphaëlle Branche auteure de «La Torture et l'armée pendant la guerre d'Algérie» (2001).

«Cette reconnaissance de la responsabilité de l'Etat français dans la torture, la mort puis la disparition du corps d'un homme désarmé, arrêté parce qu'il était soupçonné d'appartenir à un mouvement clandestin opposé au maintien de l'Algérie française, marque un changement radical dans la position officielle de la France», a-t-elle expliqué dans une interview au Monde, soulignant qu'il ne sera «plus possible de nier le caractère systématique de la torture en Algérie».

Pour Raphaëlle Branche, professeure d'histoire contemporaine à l'université de Rouen, le président Emmanuel Macron, «en se démarquant des propos de ses prédécesseurs qui n'avaient reconnu que des actes minoritaires et dé-

viant», reconnaît que la torture fut «un élément indispensable du dispositif répressif que l'armée française mit en place dès le début de la guerre».

«Il ne sera plus possible désormais de nier son caractère systématique: elle appartenait à l'arsenal disponible pour les militaires chargés de mener une guerre aux formes inédites, dans une population qu'ils connaissaient mal», a-t-elle ajouté, soulignant qu'au-delà des personnes arrêtées et soumises à ces violences, «la cible essentielle de la torture était la population civile». Elle considère que Maurice Audin «pouvait être le symbole des victimes de la torture pendant la guerre d'Algérie, dont toutes ces caractéristiques le distinguaient, c'est parce que cette violence avait été ordonnée et accomplie dans le cadre d'une lutte beaucoup plus large, à laquelle toutes les victimes appartenaient», soulignant qu'en reconnaissant la vérité sur la mort de Maurice Audin, le président Macron «reconnaît la vérité sur le système ré-

pressif mis en place à l'époque et a continué sous la Ve République».

Réfutant l'existence d'une «guerre de mémoire» entre la France et l'Algérie, l'historienne a estimé qu'«il y avait un mensonge, et ce mensonge-là a disparu». «Les Algériens n'ignorent rien de la réalité du caractère massif de la torture pendant la guerre d'indépendance, des exécutions sommaires, des tortures et des autres violences illégales accomplies par les forces de l'ordre françaises. Cette déclaration ne leur apprend rien. En revanche, elle leur dira qu'en France aussi les discours officiels sur le passé peuvent changer», a-t-elle fait remarquer, considérant que cette reconnaissance était «attendue par beaucoup».

Plaidant pour le partage d'une exigence de vérité entre les deux pays, Raphaëlle Branche a indiqué qu'en reconnaissant que des crimes ont été accomplis par des militaires français pendant la guerre, «Emmanuel Macron ne peut oublier l'histoire coloniale plus que centenaire».

La presse française salue le geste «historique» du président Macron sur Maurice Audin

La presse française a salué vendredi le geste «historique» du président Emmanuel Macron qui a reconnu jeudi officiellement la responsabilité de l'Etat français dans l'assassinat de Maurice Audin, en juin 1957. Déjà dans son édition de vendredi parue jeudi soir, Le Monde a titré sa une sur cinq colonnes «Guerre d'Algérie : le geste historique d'Emmanuel Macron». «Après plusieurs mois de réflexion, il a décidé de reconnaître la responsabilité de l'Etat français dans la mort de Maurice Audin, ce mathématicien communiste, militant de l'indépendance de l'Algérie, arrêté le 11 juin 1957 en pleine bataille d'Alger, torturé par l'armée française», écrit le journal.

Il a ajouté que c'est pour la première fois, «il reconnaît officiellement que l'Etat français a failli en permettant le recours à la torture lors de la guerre d'Algérie». Le journal a publié, dans ce dossier de 4 pages, des tribunes d'historiens comme Benjamin Stora et Sylvie Thénault ainsi qu'une interview à Raphaëlle Branche. Un long récit sur une page évoque «un crime français», rappelant que depuis soixante-et-un ans, sa famille et ses proches se battent pour connaître la vérité sur la mort du militant algérien. Dans un décriptage, le journal estime qu'entre la

France et l'Algérie, «des plaies toujours ouvertes de la mémoire». «Après la reconnaissance par Emmanuel Macron du recours à la torture pendant la guerre d'Algérie, les comptes sont loin d'être soldés entre les deux pays», écrit-il, considérant la déclaration du président Macron de «pas décisif dans un travail de mémoire lent et délicat entre les deux pays». L'Humanité, journal qui a toujours milité pour la vérité sur la disparition de Maurice Audin, a éclaté sa une avec la photo du militant algérien avec un titre «Enfin ! Le crime d'Etat reconnu», en publiant en page intérieure la déclaration du président Macron sur une page.

«Dans un pays où sept ans de guerre de libération ont laissé des plaies toujours à vif, l'affaire Audin reste un emblème des atrocités commises par l'armée et l'Etat français», relève-t-il dans un article qui plaide pour la reconnaissance du crime commis contre des milliers d'Algériens disparus.

Dans son éditio «Maurice Audin et la torture en Algérie : une salutaire reconnaissance», le quotidien Libération écrit : «Le geste hautement symbolique d'Emmanuel Macron est l'aboutissement d'un processus à l'œuvre depuis longtemps».

FILM LARBI BEN M'HIDI:

Le réalisateur a répondu à la Commission de lecture et les réserves seront levées incessamment



Le ministre des Moudjahidine, Tayeb Zitouni a affirmé, jeudi à Alger, que le réalisateur du film biographique sur le martyr Larbi Ben M'hidi a répondu aux observations de la Commission de lecture et que «toutes les réserves seront levées incessamment». La Commission chargée de la lecture du scénario s'est réunie mercredi avec le réalisateur du film, Bachir Derrais pour lui demander de «corriger certaines erreurs contenues dans son travail», a déclaré le ministre à la presse, en marge d'une plénière de l'Assemblée populaire nationale (APN) consacrée aux questions orales.

Il a ajouté que «le réalisateur a compris les réserves exprimées et a répondu favorablement aux observations des membres de la Commission», faisant savoir que «ces réserves seront levées incessamment» pour procéder, par la suite, à la projection du film «qui n'a jamais été interdit comme rapporté par certains médias». Rappelant que le scénario avait

été soumis, avant le début du tournage, à la Commission de lecture qui l'avait validé, le ministre a indiqué que la condition était d'en respecter le contenu et le contrat conclu entre le réalisateur et le Centre national des études et des recherches sur le mouvement national et la Révolution du 1er novembre 1954.

Après le visionnage du film, la Commission a noté des «observations, réserves et inexactitudes» et a demandé au réalisateur de les rectifier et n'a pas interdit la projection du film, a encore indiqué le ministre, soulignant l'importance de l'écriture de l'Histoire «dans le sens de l'unification du peuple algérien». «Ceux qui ont mené la Révolution ne sont ni des prophètes ni des anges mais nous ne devons pas les stigmatiser», a déclaré M. Zitouni, affirmant que «si le scénario validé par la Commission de lecture, composée de chercheurs et d'historiens, avait été respecté, cette polémique n'aurait jamais eu lieu».

MOSTAGANEM: Commémoration du 62^e anniversaire de la bataille de Sidi Zeggai et de la mort du chahid commandant Djebli Mohamed

La wilaya de Mostaganem a commémoré, jeudi, le 62^e anniversaire de la bataille de Sidi Zeggai (13-16 septembre 1956) et de la mort du chahid commandant Djebli Mohammed (1931-1956) dans la commune de Sidi Ali.

A cette occasion, les autorités locales civiles et militaires ont déposé une gerbe de fleurs et se sont recueillis à la mémoire des chouchada, devant la stèle commémorative de cette bataille au douar «El Kechakcha» dans la commune de Sidi Ali (50 km à l'est de Mostaganem), en présence de la famille révolutionnaire de de celle du chahid et de citoyens.

Cette commémoration a eu lieu en présence d'élèves de l'école primaire «1er novembre» de Sidi Ali, dans le but de les intéresser à l'histoire de la glorieuse guerre de révolution nationale, a souligné la directrice des moudjahidine de la wilaya de Mostaganem, Dalila Benmessaoud.

Une conférence historique a été animée par des universitaires et chercheurs, en plus

de la projection d'un film documentaire au lycée «Abdelhamid Dar Abidi» de Sidi Ali sur cette bataille, produit par le musée de wilaya du moudjahids. Par la même occasion, le fils du chahid Djebli Mohamed a été honoré.

La bataille de Sidi Zeggai a eu lieu du 13 au 16 septembre 1956, lorsque l'armée coloniale française avait encerclé une katiba du chahid Mohamed Djebli composée de 73 moudjahids au douar El Kechakcha.

L'armée coloniale, qui a recouru, dans de cette bataille, aux forces navales et d'aviation, a essuyé de lourdes pertes. Du côté algérien, 32 moudjahids sont tombés au champ d'honneur dont le commandant Djebli Mohamed, ainsi que 7 civils et une trentaine de blessés dont plusieurs ont succombé à leurs blessures, selon des sources historiques. Les autorités locales de la wilaya de Mostaganem ont procédé en août dernier à la réinhumation des ossements de neuf chahids de cette bataille au carré des de Sidi Ali, a-t-on rappelé.

Programme de la soirée

TF1 20:00

Stars sous hypnose

DIVERTISSEMENT 8 épisodes



L'animateur propose une nouvelle fois de passer la soirée en compagnie du célèbre hypnotiseur. Lors de caméras cachées particulièrement originales, Messmer utilise son pouvoir de suggestion pour mettre des personnalités dans des situations improbables. Sur le plateau, elles participent aussi à des expériences d'hypnose, parfois avec la contribution du public. Elodie Gossuin, Jeanfi Janssens, Gérémy Crédeville, Florent Peyre, Baptiste Giabiconi, Géraldine Lapalus, Moundir et Evelyn Thomas ont accepté de se prêter au jeu. Certains se croiront ainsi dans la peau du Bachelor, d'un pilote d'avion ou encore d'un animateur pour enfants.

France 2 20:00

Affaire conclue : le prime

MAGAZINE DE L'ART DE VIVRE



France 2 célèbre les 35es Journées du patrimoine en installant cette soirée d'«Affaire conclue» au château de Cheverny. Plus de 750 particuliers venus de toute la France viennent faire estimer leur objet en public par les experts de l'émission : Enora, Harold, Grégoire, Yves et Jérôme, et des commissaires-priseurs de la région. L'équipe d'«Affaire conclue» a sélectionné une quinzaine d'objets témoignant de la richesse du patrimoine français. Porte de métro, fauteuils design, tentures napoléoniennes, plaques d'email ou autres objets d'art feront l'objet d'une expertise.

France 3 20:00

Le secret de l'abbaye

 Réalisateur : Alfred Lot
Avec : Bernard Yerlès, Fabienne Carat


Le corps sans vie de frère Yves est retrouvé pendu par les pieds à la croix du cimetière de Montjoyer, proche de l'abbaye de Fresange, dans la Drôme provençale. Qui a bien pu assassiner un moine cistercien et pour quelle raison ? Comme le découvrent les gendarmes, Alicia Tirard et Alex Lazzari, la clé de l'énigme résiderait dans la formule secrète d'un élixir végétal que les moines de Fresange exploitent depuis le Moyen Age sous la forme d'une liqueur de plantes.

CANAL+ 20:05

D'après une histoire vraie

 Réalisateur : Roman Polanski
Avec : Emmanuelle Seigner, Eva Green


Avec son dernier roman, Delphine connaît un grand succès. La promotion la fatigue. Un jour, elle fait la connaissance d'une admiratrice belle et étrange, surnommée Elle. Delphine est intriguée par Elle, par son écoute. De retour chez elle, Delphine est troublée par des lettres de menace. Incapable de trouver l'inspiration pour son nouvel ouvrage, elle accepte de revoir Elle. Profitant d'un voyage à l'étranger de François, le compagnon de Delphine, Elle prend peu à peu une place plus importante dans la vie de Delphine. Elle finit par s'installer chez elle.

6 20:00

NCIS : Los Angeles

 Réalisateur : Tawnia McKiernan
Avec : Chris O'Donnell, LL Cool J

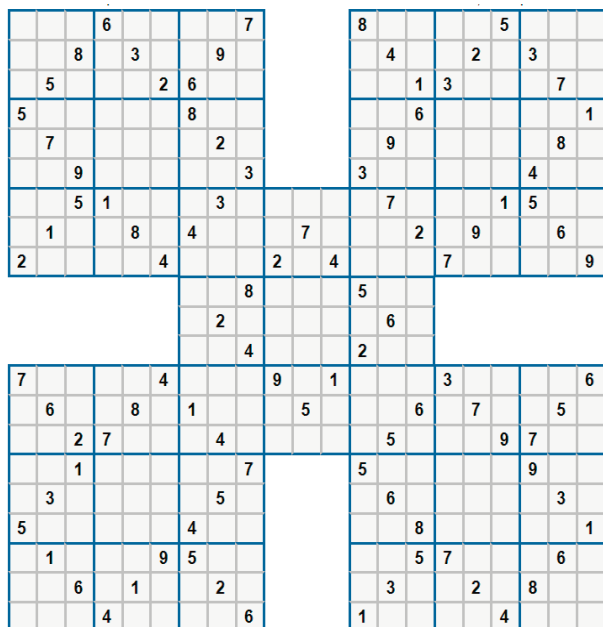

Alors qu'elle sort du bassin où elle venait de nager plusieurs longueurs dans un complexe aquatique du centre-ville, la lieutenant de la Navy Naomi Elder est abattue de deux balles dans le cœur. La jeune femme était en permission à Los Angeles, elle travaillait pour une unité de renseignement. Un jeune homme qui essayait de lui soutirer son numéro de téléphone a été témoin du meurtre. Pour Blye et Deeks, c'est un tireur professionnel qui a commis ce crime. Par ailleurs, Sam a décidé de vendre sa maison.

Jeux

Samourai-Sudoku n°1967

Les problèmes de sudoku samourai se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samourai a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



«Nul n'est content de son sort, mais chacun est content de lui-même.»

Citation de Paul Brulat ; Les pensées choisies (1919)

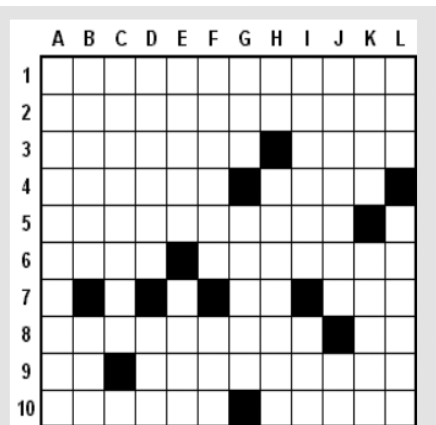
Mots croisés n°1967

- 1 - Suppression des marques distinctives
2 - Idiotisme venu des Etats-Unis
3 - Découvert - Mesure de temps
4 - Fanfaronneur - Bulbes aromatiques
5 - Personnage important que l'on ne voit jamais
6 - Vallées envahies - Placera verticalement
7 - Un ton sous mi - Support de soc
8 - Blanchira - Vache par amour divin
9 - Bouquiné - Entreront en action
10 - Proscrire - Sage

Horizontalement :

Verticalement :

- A - Chanson de gondolier
B - Pris contact avec l'eau - Les autres
C - Voisin des tibétains
D - Scènes de l'aficionado - Terrain
E - Elles n'ont plus cours à Rome - Parfois clope
F - Point de chute du premier aviateur - Mangeur de buffet
G - Petit singe à queue penante - Divaguer
H - Elément de lustre - Elles doivent être plus têtes que leurs sujets
I - Emploi du temps - Unité agraire
J - Détachées du contexte - Père de ragots
K - Non mentionné - Lombrics
L - Arrivés parmi nous - Protection si elle est anglaise



Terreurs



[illegible]

Sudoku n°1967

9	2	4	6	5	8	3	1	7
1	6	8	4	3	7	5	9	2
3	5	7	9	1	2	6	4	8
5	3	2	7	9	1	8	6	4
8	7	1	3	4	6	9	2	5
6	4	9	8	2	5	1	7	3
4	8	5	1	7	9	3	6	2
1	6	8	3	2	8	4	5	7
2	9	3	5	6	4	7	8	1
3	1	8	6	2	9	5	4	7
5	2	7	1	4	3	9	6	8
6	9	4	5	8	7	2	1	3
7	9	3	1	2	4	8	6	5
4	6	5	9	8	3	1	7	2
1	8	2	7	5	6	9	4	3
8	2	1	3	4	5	6	9	7
5	7	9	8	1	7	2	3	6
5	7	9	2	6	1	4	3	8
2	1	7	6	3	9	5	8	4
3	4	6	5	1	8	7	2	9
9	5	8	4	7	2	3	1	6
8	6	3	1	7	5	2	9	4
9	4	7	8	2	6	3	1	5
2	5	1	3	4	9	8	7	6
7	2	6	4	5	8	9	3	1
5	9	4	2	1	3	6	8	7
3	1	8	9	6	7	4	5	2
7	6	3	1	5	2	4	8	9
4	8	2	7	6	3	1	5	2
3	7	6	8	9	5	2	1	4
2	9	3	5	6	4	7	8	1
3	1	8	6	2	9	5	4	7
5	2	7	1	4	3	9	6	8
6	9	4	5	8	7	2	1	3
7	9	3	1	2	4	8	6	5
4	6	5	9	8	3	1	7	2
1	8	2	7	5	6	9	4	3
8	2	1	3	4	5	6	9	7
5	7	9	8	1	7	2	3	6
5	7	9	2	6	1	4	3	8
2	1	7	6	3	9	5	8	4
3	4	6	5	1	8	7	2	9
9	5	8	4	7	2	3	1	6

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L
1	B	A	N	A	L	I	S	A	T	I	O	N
2	A	M	E	R	I	C	A	N	I	S	M	E
3	R	E	P	E	R	A	I	T	M	O	I	S
4	C	R	A	N	E	R		A	I	L	S	
5	A	R	L	E	S	I	E	N	N	E		C
6	R	I	A	S	E	R	I	G	E	R	A	
7	Q	I	P		R	E		S	E	P		
8	L	E	S	S	I	V	E	R	A	I	O	
9	L	U	O	P	E	R	E	R	O	N	T	
10	E	X	I	L	E	R		S	E	N	S	E

H
D P P M P A D B S
H E S T I A I O N C S
T O L E R E R A S B A S E
R O L E E N E M A S A
T A P E R O N T U E U
T E T A N T L I S T S
L I T S T U P I D I T E S
O T E A L E S N O T A
I N E X P R E S S I F E N
S U R I A E R E R I E N
N P L I O N N E C A P S
D E M E R I T E R A I E N
D O R E R S I L O A T
F I L A A L V E N D R E
C L I G N E R A S I D E
O T I E S E L T R I E
I R M O T E T R I E R
C O A L I S E S A I G R I

2008 - L'ancienne maîtresse d'Ottawa Marion Dewar s'éteint, à 80 ans, dans un hôpital de Toronto.

2008 - Victime de la crise des crédits hypothécaires à risque, la banque d'affaires américaine Lehman Brothers, un des fleurons de Wall Street, se place sous la protection de la loi américaine sur les faillites.

2008 - Décès de Charles Wright, 65 ans, musicien britannique, membre fondateur et claviériste du groupe Pink Floyd.

2004 - La Ligue nationale de hockey décrète un lock-out, ne pouvant s'entendre avec l'Association des joueurs sur une nouvelle convention collective.

2004 - Le gouvernement fédéral conclut avec les provinces une entente sur la santé qui confère un statut particulier au Québec.

2000 - Cheng Kejie, un ancien vice-président de l'Assemblée nationale populaire, est le plus haut dirigeant exécuté pour corruption depuis que la Chine est communiste.

2000 - Les 24e Jeux olympiques d'été débutent à Sydney.

1999 - Dans une église baptiste, au Texas, un forcené assassine sept personnes et se suicide.

1996 - L'émirat de Bahreïn accepte une base d'aviation américaine.

1995 - Une conférence de l'ONU sur la femme s'achève, à Pékin, par l'adoption d'un document sur les droits fondamentaux.

RUGBY AFRICA REGIONAL SEVENS :

La sélection algérienne séniors de rugby à 7 au tournoi d'Abidjan

La sélection algérienne séniors de Rugby à 7 participera au Tournoi « Rugby Africa Regional Sevens » prévu à Abidjan (Côte d'Ivoire) les 15 et 16 septembre, a appris l'APS auprès de la Fédération algérienne de Rugby. Il s'agit de la toute première participation de la sélection algérienne à 7 à un tournoi africain avec l'objectif d'accéder aux qualifications pour les JO 2020 à Tokyo, précise la même source.

En prévision à cet important rendez-vous africain, la sélection algérienne a effectué un stage de préparation à Alger avec des entraînements au stade de Bordj El Kiffan sous la conduite du sélectionneur national Boris Bouhraoua.

Huit sélections africaines scindées en deux groupes de quatre prendront part à ce tournoi. Les Algériens qui figurent dans le groupe B, entameront la phase de poules contre le Bénin avant d'affronter successivement le Niger et le Nigeria, selon le programme de la compétition. A l'issue des matchs de la phase de poules, les deux premiers de chaque groupe se qualifient pour les demi-finales, tandis que les quatre équipes classées 3es et 4es dans leurs groupes respectifs joueront les matchs de classement (5-8 places).

Composition des groupes du tournoi international d'Abidjan:

Poule A :

Côte d'Ivoire- Guinée-Burkina Faso-Mali

Poule B :

Nigeria-Niger-Algérie-Bénin

Programme du tournoi:

Matchs de poules (15 septembre)

Demi-finale/finale et match de classement (16 septembre).

TENNIS:

Oran abritera en 2019 le tournoi ITF après 15 ans d'absence

La ville d'Oran va renouer en octobre 2019 avec le tournoi international de tennis relevant du Circuit ITF juniors, a appris l'APS jeudi du président de la ligue oranaise de tennis.

Cette échéance de grade 5 se jouera au niveau du club de tennis de l'ASPTT vu que le club de haï «Essalam», habitué à accueillir les grands rendez-vous dans cette discipline, sera fermé dès décembre prochain pour effectuer des travaux de rénovation en vue des Jeux méditerranéens qui auront lieu à Oran en 2021, a précisé Djemai Tedjini.

Le même responsable s'est dit, en outre, «très heureux» du retour à Oran de ce tournoi après près d'une quinzaine d'années d'absence, ajoutant que depuis son retour à la présidence de la ligue oranaise de cette discipline, il y a de cela trois années, il œuvre pour permettre à la capitale de l'Ouest, «un pôle de tennis par excellence», d'abriter des rendez-vous importants dans ce sport.

Il a rappelé à ce titre le déroulement à Oran lors de l'année précédente des finales du Circuit fédéral (championnat d'Algérie séniors) en juin, ainsi que le championnat d'Algérie des catégories de plus de 15 ans messieurs et dames, deux événements déroulés sur les courts du complexe sportif de l'Association sportive des postes et télécommunications (ASPTT) "Kacem-Belimam".

Les deux prochains tournois ITF juniors auront lieu en octobre de cette année à Alger (Ben Aknoun) et Mostaganem respectivement, rappelle-t-on.

APS

LE MINISTRE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS, MOHAMED HATTAB : «La violence dans les stades requiert la conjugaison des efforts et notre secteur n'est pas le seul concerné»

Le ministre de la Jeunesse et des Sports, Mohamed Hattab, a réaffirmé, jeudi à Alger, que la lutte contre la violence dans les stades requiert la conjugaison des efforts et la contribution de tous les acteurs, précisant que son secteur n'était pas le seul concerné par ce phénomène.

«Notre secteur a mis en place, depuis 2011, un plan intégré et étoffé, prévoyant une série de mesures juridiques et techniques définissant les contours et la stratégie de prévention de la violence dans les infrastructures sportives... néanmoins ceci requiert un engagement de la part de tous les acteurs et pas seulement de la part de notre ministère», a indiqué M. Hattab qui répondait à une question de la députée, Noura Labiod, concernant les mesures prises en vue lutter contre le phénomène de la violence dans les stades.

«Cette problématique est à traiter à travers une conjugaison des efforts, l'encadrement des jeunes sur une base éducative et une socialisation saine véhiculant la culture de paix, de tolérance et des valeurs de citoyenneté et de civisme», a-t-il estimé rappelant, à ce propos, «le travail qu'effectue la Commission nationale exécutive de prévention et de lutte contre la violence à l'intérieur des infrastructures sportives, qui concerne tous les partenaires concernés,

tels que les départements ministériels, les appareils de sécurité et des représentants du mouvement associatif».

«Cette Commission a pour mission l'enregistrement des insuffisances dans les stades et la préparation à l'entrée progressivement de la billetterie électronique et sa généralisation ultérieure à tous les stades, ainsi que leur modernisation pour assurer toutes les conditions de confort aux supporters, comme l'Internet», a fait savoir le ministre qui a affirmé que cette question fait actuellement l'objet d'un débat sérieux et global avec tous les partenaires concernés afin d'aboutir à des résultats concrets».

A une autre préoccupation soulevée par le député Nasredine Aouichat concernant l'absence d'une salle d'entraînement pour le club d'haltérophilie de Béni Sou-



rour (M'Sila), sachant que cette équipe a donné plusieurs champions aux plans africain, arabe et mondial, le ministre a rappelé que cette collectivité locale avait bénéficié d'une salle omnisports et d'un complexe sportif de proximité.

«Nous savons qu'il y a une forte affluence sur la pratique de ce sport, ce qui nécessite la mise en place d'autres structures», a déclaré M. Hattab, ajoutant qu'une attention particulière sera accordée à cette commune qui a donné naissance à de

grands champions- dès que les conditions matérielles le permettent». «La priorité a été donnée, cette année, à l'achèvement des projets en cours de réalisation et ceux enregistrés ainsi qu'à la réévaluation de certains projets lancés», a-t-il ajouté.

Soulignant que la wilaya de M'Sila avait bénéficié d'investissements spéciaux dans le cadre des plans quinquennaux, le ministre de la Jeunesse et des Sports a rappelé fait état de 234 projets, dont 156 achevés et 57 en cours de réalisation.

HANDBALL / CHAMPIONNAT D'AFRIQUE DES NATIONS U21 (6^e JOURNÉE) : L'Algérie battue par l'Egypte (18-28)

La sélection algérienne de handball des U21 s'est inclinée face à son homologue égyptienne sur le score de (18-28) en match comptant pour la 6e journée du Championnat d'Afrique des nations des moins de 21 ans messieurs, disputé jeudi à Marrakech (Maroc) où abrite la compétition du 7 au 14 septembre.

C'est la 3e défaite du sept algérien après celles concédées devant respectivement la Tunisie (25-46) et le Nigeria (22-25) contre une victoire face à l'Angola (20-18) et un nul devant le Maroc (22-22). Les protégés de l'entraîneur Djalal-Eddine Harous livreront demain vendredi (15h00) leur dernière rencontre du tournoi face à la Guinée à

l'issue de laquelle, ils seront fixés sur leur qualification pour le Mondial-2019 en Espagne, car ils partagent provisoirement la 4e place avec le Maroc avec 3 points.

Les quatre premiers du championnat seront qualifiés pour le Mondial Juniors, qui se déroulera en Espagne en 2019.

TENNIS/ CHAMPIONNAT D'AFRIQUE DES 14 ANS ET MOINS: L'Algérienne Mebarki en finale du tableau simple

L'Algérienne Bouchra Rehab Mebarki s'est qualifiée vendredi matin pour la finale du tableau simple filles du Championnat d'Afrique des 14 ans et moins "garçons et filles", qui se dispute au tennis club de Bachdjara (Alger). Mebarki a dominé en demi-finale, l'Égyptienne

Hana Aymen El Sherif sur le score 6-2 6-2. En finale, prévue samedi à 10h00, l'Algérienne affrontera la vainqueur du match opposant La Kenyane Angella Okutoyi à l'Égyptienne Jermaine Sherif Mahmoud. Dans le tableau double filles, Mebarki associée à la Malgache Yaelle

Vaissaud ont composé leur billet pour la finale, prévue vendredi en après-midi. Elles affronteront les Égyptiennes Hana Al Sharif et Jermaine Mahmoud. Quarante-huit (48) athlètes dont vingt-trois (23) filles prennent part à cette échéance qui sera clôturée samedi.

Les tableaux "simple et double" sont dirigés par le juge-arbitre, Hakim Fateh assisté de Abderrahmane Chérifa. La direction du tournoi est assurée par Hamza Khelassi, directeur de l'organisation sportive et des compétitions (DOSC) à la FAT.

TENNIS/ CHAMPIONNAT D'AFRIQUE DES 14 ANS ET MOINS: 2 Algériens qualifiés pour les quarts de finale

Les joueurs algériens Slimane Kichou et Bouchra Mebarki ont composé mercredi soir leurs billets pour les quarts de finale des tableaux du simple du Championnat d'Afrique des 14 ans et moins "garçons et filles", qui se dispute au tennis club de Bachdjara (Alger). Kichou s'est imposé au second tour face au malgache Samras Rako-

tonddrainibe sur le score 4-6, 6-4, 7-6(5). Lors des quarts de finale, prévus ce jeudi, il affrontera le tunisien Majdi Benabdelwahed.

Sa compatriote Mebarki a dominé la sud-africaine Suzanie Pretorius 6-1 6-2 et elle sera opposée à l'Égyptienne Wael Malak Aarafat. Quarante-huit (48) athlètes dont vingt-trois (23) filles

prennent part à cette échéance qui sera clôturée samedi. Les tableaux "simple et double" sont dirigés par le juge-arbitre, Hakim Fateh assisté de Abderrahmane Chérifa. La direction du tournoi est assurée par Hamza Khelassi, directeur de l'organisation sportive et des compétitions (DOSC) à la FAT.

LIGUE 1 MOBILIS (6^E JOURNÉE) : Le huis-clos a brisé «le Clasico», MCA-JSK

Le «Clasico», MC Alger-JS Kabylie, prévu demain au stade Omar Hamadi de Bologhine (Alger) sera la tête d'affiche (à huis-clos) de la 6^e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis de football, qui débutait hier avec un match avancé opposant à Batna, l'AS Ain M'lila au CS Constantine.



Alors que les amateurs du ballon rond attendaient avec impatience ce grand rendez-vous sportif programmé dans un premier temps samedi au stade olympique du 5 juillet (Alger), voilà que la Ligue sanctionne le MC Alger par un match à huis-clos pour «jets de fumigènes», l'obligeant ainsi à accueillir son hôte, demain au stade Omar Hamadi (Bologhine) sans la présence du public.

Le MC Alger (4^e - 8 pts) et la JS Kabylie (2^e - 9 pts) joueront donc devant des tribunes tristement «vides» au grand dam des puristes habitués dans le passé à de belles prestations de part et d'autre.

Ceci dit, ces deux grands du football algérien, les plus populaires du pays, restent sur une victoire acquise mardi aux dépens de l'OM Médéa (2-1) et le Paradou AC (1-0).

Ces retrouvailles tant attendues et placées sous le signe de la revanche, ont perdu donc toute leur saveur.

On se rappelle la fin de la saison écoulée, lorsque les «Canaris» avaient mis fin au rêve du «Doyen» qui jouait sur les deux tableaux nationaux, en le battant (3-

1) en championnat et en demi-finale de la Coupe (aux tab), disputée à Constantine.

Cette saison, la formation kabyle, toujours invaincue après 5 matches, a fière allure, en occupant provisoirement la 2^e place, alors que le MC Alger suit à une longueur, de quoi attiser beaucoup plus les ambitions des deux clubs.

Les «Vert et Rouge» vainqueurs mardi à Médéa (2-1), ont semble-t-il, digéré leur passage à vide enregistré en début de saison, qui a leur a coûté une élimination précoce en Champions's League africaine, et qui a débouché sur le limogeage du Français Bernard Casoni, remplacé provisoirement par l'enfant du club, Rafik Saïfi, lequel entamera ses fonctions sur le banc de touche dimanche.

Pour la JSK, tout baigne dans l'huile, avec l'excellent travail qu'effectue le coach Français Dumas et surtout après le retour en force du public.

Une chose est sûre, les nouveaux joueurs recrutés par les deux clubs durant l'inter-saison, vivront lors de ce traditionnel «Clasico», l'ambiance des grands jours. Le MO Bejaia (4^e - 8

pts) avec un match en moins, aura la visite du NA Hussein-Dey (4^e-8) dans un match à priori très plaisant.

Les «Bougiotes» conduits par le coach français Alain Michel, devraient se méfier d'une équipe du «Nasria», complète sur toutes ses lignes et dirigée de main de maître par son ancien joueur, Bilal Dziri.

La JS Saoura (9^e - 7 pts) stoppée dans son élan par le NAHD, attend de pied ferme, le CABBA (13^e - 3 pts) qui n'a toujours pas gagné et qui a été dominé mardi, par la lanterne rouge, le DRB Tadjenanet.

Une nouvelle défaite des «Criquets» à Béchar, pourrait précipiter le départ de l'ex-entraîneur du PAC, l'Espagnol Josep Maria Nogués, de plus en plus contesté par la direction «Bordjienne».

La tâche des camarades de Faouzi Chaouchi semble compliquée, surtout que la JSK est quasiment imbatta- ble à domicile.

Le stade Omar Hamadi de Bologhine, sera le théâtre d'un match assez plaisant entre le Paradou AC (10^e 6 pts) et le MC Oran (11^e - 5 pts). Le PAC vient de concéder son 1^{er} revers de la saison au moment où son adversaire du jour a enregistré sa 1^{re} victoire de la saison.

Les deux formations très proches l'une de l'autre sur tous les plans, ne manqueront pas de produire un spectacle de qualité.

Enfin, le stade du 20 août (Alger) abritera le match des «mal-classés» entre les locaux du CR Belouizdad (16^e - 2 pts) et les visiteurs de l'O. Médéa (12^e - 4 pts).

Les gars de «Laaquiba» défaits sur le fil à Sétif (2-3) dans le temps additionnel alors qu'ils menaient (2-1), vont tout faire pour enregistrer une 2^e victoire, devant une équipe de l'OM en perte de vitesse et battue à domicile par le MCA (1-2).

Les deux derniers matchs de cette journée, ES Sétif-DRB Tadjenanet et USM Bel-Abbes- USM Alger ont été reportés en raison de la participation des Sétifiens et Usmistes aux compétitions africaines (Ligue des champions et Coupe de la Confédération).

Programme des rencontres

Vendredi 14 septembre:
Batna: AS Ain M'lila - CS Constantine (17h00)

Samedi 15 septembre:
CR Belouizdad - O.Médéa (17h00)
MO Bejaia - NA Hussein-Dey (17h45)
Paradou AC - MC Oran (19h00)
JS Saoura - CABBA Areridj (20h00)

Dimanche 16 octobre
Alger (O. Hamadi): MC Alger - JS Kabylie (17h00 à huis-clos)

Lundi 17 septembre:
ES Sétif - DRB Tadjenanet (19h00)

Jeudi 11 octobre:
USM Bel-Abbes - USM Alger (18h00)

Classement	Pts J
1). ES Sétif	10 5
2). USM Alger	9 5
3). JS Kabylie	9 4
4). MO Bejaia	8 4
5). AS Ain-M'lila	8 5
6). CS Constantine	8 5
7). NA Hussein Dey	8 5
8). MC Alger	8 5
9). JS Saoura	7 5
10). Paradou AC	6 5
11). MC Oran	5 5
12). O. Médéa	4 5
13). CABBA Areridj	3 5
14). USM Bel-Abbes	3 5
15). DRB Tadjenanet	3 5
16). CR Belouizdad	2 5

NDLR : Ce classement prend en considération la victoire de l'AS Ain M'Lila devant le CRB sur tapis vert (3-0) et la défalcation de 3 points à ce dernier.

LIGUE 2 MOBILIS : Enième appel de détresse du président de l'ES Mostaganem

L'ES Mostaganem, promu cette saison en Ligue 2 de football, fait encore face à d'interminables problèmes financiers ayant poussé son président Charef Benchenni à réitérer son appel à l'adresse des industriels et des opérateurs économiques locaux pour venir au secours de son club.

Pourtant, après cinq journées de compétition, l'ESM, qui a souffert le martyre dans les divisions inférieures ces dernières années, a réussi un départ en trombe comme l'atteste sa troisième place au classement.

Une bonne surprise pour les fans de cette formation qui ne s'attendaient guère à de tels résultats, surtout au vu du retard sensible ayant marqué le début de la préparation d'intersaison à cause justement de la crise financière qui secoue le club.

Mais le président Benchenni dit ne pas s'enflammer, car «conscient que le plus dur reste à faire, surtout que l'équipe n'est pas à l'abri d'un retournement de situation qui pourrait être engendré par la persistance des problèmes financiers», a-t-il averti dans une déclaration à l'APS.

Et justement pour éviter un tel scénario, Benchenni, qui avait à maintes reprises brandi la menace de jeter l'éponge, tente de profiter de la bonne marche de son équipe en ce début d'exercice pour convaincre les industriels de la ville à donner un coup de main aux siens pour «poursuivre sur la même dynamique des bons résultats», a-t-il expliqué.

Les autorités locales de Mostaganem avaient déjà encouragé les opérateurs économiques activant au niveau de la wilaya à apporter leur soutien matériel à l'ESM, mais leur doléance n'a pas eu une suite favorable, au moment où l'apport de ces autorités est jugé par la direction du club «d'insuffisant». Pour le président Benchenni, «l'Espérance est au bord de l'asphyxie et il est plus que jamais nécessaire l'intervention des opérateurs économiques de la région pour l'aider à dépasser cette conjoncture difficile qu'elle traverse surtout que les besoins de l'équipe ont grandi depuis sa montée en Ligue deux», a-t-il encore précisé.

L'ESM rendra visite samedi au WA Tlemcen, le co-leader, dans l'affiche de la 6^e journée du championnat. L'équipe entraînée par Mokhtar Assas, de retour au bercail avant quelques jours du coup d'envoi du nouvel exercice après son départ à l'issue de la saison précédente, reste sur un nul à domicile face au RC Relizane (2-2).

CAF: Le développement du football féminin et la CAN2018 au menu d'une réunion au Caire

Plusieurs questions liées développement du football féminin sur le continent africain ainsi que les préparatifs de la 11^{ème} édition de la Coupe d'Afrique des Nations, Ghana 2018 ont été au menu de la réunion du Comité du football féminin de la CAF tenue mercredi au siège de l'instance africaine au Caire (Egypte).

La réunion qui s'est déroulée en présence du président de la CAF, Ahmad, a débattu des points essentiels, notamment les recommandations du premier symposium de la CAF sur le football féminin tenue au mois de mars dernier à Marrakech, sur la 11^{ème} édition de la Coupe d'Afrique des Nations, Ghana 2018 et les candidatures pour l'organisation de la prochaine Coupe des Nations et des autres compétitions, parmi de multiples sujets, précise la CAF sur son site officiel. Le rapport du comité sera soumis pour ratification au Comité exécutif de la CAF lors de sa réunion des 27 et 28 septembre 2018 à Sharm El Sheikh, selon la même source.

APS

LIGUE 1 MOBILIS /USM BEL ABBÈS : La crise administrative à l'origine du départ raté de l'équipe, selon son coach

L'entraîneur de l'USM Bel Abbès, Moez Bouakkez, a déploré, jeudi, le «flou total» régnant au niveau de la direction de son club de Ligue 1 de football, estimant que cette situation s'est répercutée négativement sur les résultats de son équipe en ce début d'exercice.

«Les joueurs ne bénéficient d'aucune motivation en l'absence totale des dirigeants.

On ne peut pas aspirer à réaliser de bons résultats dans pareilles situations», a déclaré à l'APS le technicien suisse-tunisien.

L'USMBA, détentrice de la Coupe d'Algérie synonyme d'une participation cette saison en Coupe de la Confé-

dération africaine, est en train de vivre un début de saison des plus délicats aussi bien sur le plan technique qu'administratif.

Parallèlement à la vacance du poste du président du Conseil d'administration depuis la démission d'Okacha Hasnaoui, l'équipe a concédé, lundi passé, sa quatrième défaite en cinq matches après avoir laissé des plumes sur le terrain du champion en titre le CS Constantine (3-0).

L'entraîneur Bouakkez a, en outre, imputé ces résultats négatifs à l'aspect psychologique, défendant au passage le travail réalisé depuis l'intersaison.

«Les joueurs sont livrés à eux-mêmes. Il n'y a aucune motivation de

la part des dirigeants au moment où le club vit une crise administrative qui vient ainsi accroître une situation déjà délicate sur le plan financier.

Sinon, nous avons réalisé une bonne préparation physique et technico-tactique», a encore indiqué l'ex-coach du MC Oran, qui s'est dit aussi «prêt à partir si telle était le vœu de la famille du club».

Pour la sixième journée, prévue ce week-end, les gars de la «Mekerra» seront forcés au repos après le report au 11 octobre prochain de leur match face à l'USM Alger en raison des engagements de cette formation en quarts de finale de la Coupe de la Confédération africaine.

LIGUE 1 MOBILIS / CA BORDJ BOU-ARRERIDJ : L'entraîneur Josep Maria Nogués garde la confiance de ses dirigeants

L'entraîneur espagnol du CA Bordj Bou Arreridj, Josep Maria Nogués, a été maintenu à son poste à l'issue de la réunion du conseil d'administration du club tenue à l'issue de la 5ème journée, a appris l'APS jeudi auprès de l'actuel 14e de la Ligue 1 Mobilis de football.

Après la réunion tenue en présence du directeur du conseil d'administration, Anis Benhamadi et de l'ensemble du staff technique et de l'effectif suite au revers concédé au stade Lahoua Smail face au DRB Tedjanenet (3-1), la direction du CABBA a décidé d'accorder «une nouvelle chance» au technicien espagnol.

Mécontent de cette deuxième défaite de suite, le président du club a critiqué «les choix non fructueux» du staff technique et l'a mis devant ses responsabilités appelant «à la mobilisation générale» pour rectifier le tir dès la prochaine journée et le périlleux déplacement prévu ce samedi sur la pelouse de la JS Saoura, selon la même source.

Pour rappel, le CABBA n'a toujours pas décroché la moindre victoire en ce début de saison. Le nouveau promu comptabilise après 5 journées de championnat 3 points au compteur pour autant de matchs nuls et deux défaites.

CHAMPIONNAT DE FRANCE (5E JOURNÉE) / OGC NICE: Youcef Atal de retour contre Rennes

Le défenseur international algérien de l'OGC Nice Youcef Atal qui repris les entraînements mercredi après une absence de plusieurs semaines à cause d'une blessure aux ischio-jambiers, est de retour dans le groupe azuréen contre le Stade Rennais vendredi soir à l'Allianz Riviera pour le compte de la 5e journée du championnat de France de Ligue 1.

«Le Gym enregistre le retour de Youcef Atal, écarté des terrains lors des trois journées précédentes», écrit le club français sur son site officiel. Le manager de l'OGCN Patrick Vieira avait la veille laissé planer le doute sur la convocation de l'ancien joueur de Paradou pour affronter les partenaires de Ramy Bensebaini.

«Atal a repris l'entraînement avec l'équipe ce mercredi. On va voir s'il sera dans le groupe ou pas», avait déclaré Vieira sur le site de son club. Le latéral droit algérien s'est blessé lors de la rencontre de son équipe contre Reims (0-1) le 11 août dernier en championnat. Il avait manqué plusieurs matchs de l'OGC Nice ainsi que la dernière rencontre des Verts contre la Gambie (0-0) disputée samedi dernier à Banjul pour le compte de la deuxième journée des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2019.

L'ancien joueur de Paradou AC (22 ans) s'est engagé cet été avec le club azuréen en provenance de l'équipe belge de Courtrai pour une indemnité de transfert estimée à 3 millions d'euros par la presse.

APS

US.BECHAR- DJEDID (RÉGIONALE) : Un nouveau président et de nouvelles ambitions

Le club de football de l'Union Sportive de Bechar-Djedid (USBD), dont l'assemblée générale vient d'élire son nouveau président en la personne de Boufeldja Benjima, affiche de nouvelles ambitions pour jouer les premiers rôles au championnat régionale Sud-ouest dont le début des compétitions est prévu le 3 octobre prochain.

«Nous voulons permettre au club de rayonner sur la régionale, dont le championnat de la saison 2018-2019 regroupera une dizaine de clubs des wilayas du sud-ouest, à savoir Bechar, Naâma, El-Bayadh, Tindouf et Adrar, et ce après une absence de plusieurs années sur les écrans sportifs», a affirmé à l'APS le nouveau président de ce club créé en 1946 à Bechar.

Quelques 240 licences ont été délivrées aux jeunes joueurs des catégories séniors, juniors, cadets et minimes de la section football et ce dans le cadre de la relance des activités du club et de son école de formation, et ce grâce aux efforts du staff technique, l'entraîneur principal de l'équipe Abdelkader Ben-Mhamed et ses adjoints Hamza Malha et

Hoceini Said, a-t-il ajouté.

Le nouveau président de l'USBD, club qui avait évolué par le passé au sein de la nationale deux, a souhaité «le soutien financier» des supporters du club et des instances locales sportives pour faire du club une grande association sportive et équipe, à l'instar de la JS.Saoura, sociétaire de la ligue 1.Mobilis.

La réactivation de la ligue régionale du sud-ouest (LRSO) au mois de mai dernier, lors d'une rencontre



présidée par des membres du bureau fédéral de la fédération algérienne de football (FAF) et l'attachement des dirigeants de l'US.Bechar-Djedid à leur club qui évoluait auparavant en championnat inter-région

de l'ouest, ont favorisé le retour de cette équipe dont les dirigeants espèrent qu'elle constituera un autre réservoir de joueurs du cru pour la JS.Saoura, comme a tenu à le souligner son nouveau président.

CAN-2019 (QUALIFICATIONS-4E JOURNÉE/GR:D): Benin- Algérie le 16 octobre à 15h30

Le match Bénin-Algérie comptant pour la quatrième journée des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des Nations CAN-2019, groupe D, aura lieu le mardi 16 octobre à 15h30, a indiqué la Confédération africaine de football qui n'a pas communiqué le lieu de la rencontre. Pour mémoire, la rencontre aller Algérie- Benin se jouera quatre jours auparavant, le vendredi 12 octobre à 20h30 au stade Mustapha Tcha-

ker (Blida). L'autre double confrontation du groupe D entre le Togo et la Gambie se déroulera les 12 et 16 octobre.

La manche aller est prévue le 12 octobre à 18h30 au stade municipal de Lomé et le match retour aura lieu le 16 octobre à 17h30 à Banjul. L'Algérie et le Benin partagent la tête du groupe D avec 4 points à l'issue de la deuxième journée des éliminatoires de la CAN-

2019 disputée samedi et dimanche dernier.

L'Algérie a décroché le point du match nul lors de son déplacement à Banjul face à la Gambie (1-1). De son côté, le Benin a obtenu un nul à Lomé contre le Togo (0-0). Les deux premiers à l'issue des six journées de la phase de poules se qualifieront pour la phase finale de la CAN-2019 prévue au Cameroun.

COUPE DE LA CONFÉDÉRATION (QUARTS DE FINALE RETOUR): USM Alger - Al Masry se jouera à Sétif (club)

La rencontre retour des quarts de final de la Coupe de la Confédération africaine de football entre l'USM Alger et la formation égyptienne d'Al Masry Port Saïd aura lieu au stade du 8 mai 1945 de Sétif le 23 septembre prochain, a indiqué le club algérois jeudi sur son site officiel.

La Confédération africaine de football a exigé au club de choisir entre le stade

de Ain Temouchent, le stade Zabana d'Oran, le stade du 8 mai de Sétif ainsi que le stade Hamlaoui de Constantine, et ce en raison de la fermeture du stade 5 juillet celui de Blida, a précisé la même source.

Face à la non homologation du stade Omar Hamadi, le choix de la direction s'est porté vers le stade de Sétif pour plusieurs raisons, dont la proximité de la ville par

rapport à Alger, ce qui permettra aux supporters de pouvoir se déplacer en masse, d'autant plus qu'une grande relation de fraternité anime les galeries Usmiste et setifiennne qui se sont de tout temps soutenus dans les compétitions internationales, affirme la direction de l'USMA.

Le stade du 8 mai est doté d'une pelouse synthétique similaire à celle de Omar

Hamadi, ce qui permettra aux joueurs de vite s'adapter. A cette occasion, la direction de l'USM Alger a tenu à remercier son homologue setifiennne pour «son assistance et honorer de son accueil dans la ville des Hauts Plateaux». La manche aller entre Al Masry et l'USM Alger aura lieu dimanche 16 septembre à 20h00 au stade de Port Saïd.

La réouverture du stade Rabah-Bitat de Bouira est tributaire de la commission nationale d'homologation

La réouverture du stade de football Rabah Bitat de la ville de Bouira «est tributaire de la décision de la commission locale et nationale d'homologation des stades», a indiqué jeudi le directeur de la jeunesse et des sports, Djamel Djender, lors d'une conférence de presse conjointe avec l'office des établissements de jeunes (ODEJ).

Au cours de cette rencontre, le même responsable a assuré à la presse que les travaux d'extension des tribunes ainsi que des vestiaires avancent à un rythme acceptable et dans le respect des délais.

«Quant à sa réouverture, cela est tributaire de la décision de la com-

mission de wilaya et nationale d'homologation des stades, c'est elle qui va trancher, sachant que le stade a besoin surtout du tableau électronique LED pour pouvoir abriter des matchs de football officiels», a tenu à expliquer M. Djender. Ayant abrité auparavant plusieurs matchs de football dans le cadre de la coupe d'Algérie et même du championnat national de la ligue 1 et 2, le stade Rabah Bitat de Bouira est toujours fermé et ce depuis de longs mois en raison des travaux d'extension des gradins (500 places supplémentaires) et de réhabilitation des vestiaires «Nous avons introduit une demande au niveau du ministère de

la jeunesse et des sports pour qu'il dote ce stade d'un tableau électronique LED de grand format.

Le stade devra être aux normes reconnues pour qu'il puisse être remis en service», a souligné le DJS de Bouira. M. Djender a évoqué même le problème relatif à sa gestion et à la manière de son exploitation.

«Ce stade doit aussi être rentable pour qu'il puisse au moins prendre en charge ses propres charges financières», a-t-il insisté lors de la même conférence de presse. Le stade Rabah Bitat est actuellement d'une capacité de 15 000 places après la réalisation des 5000 nouvelles places.

LLORIS ET ALLI ABSENTS CONTRE LIVERPOOL

Tottenham devra faire sans deux de ses cadres, Dele Alli et Hugo Lloris, pour le choc de la 5e journée de Premier League contre Liverpool samedi après-midi. Les deux hommes souffrent d'une blessure à la cuisse. Le gardien français avait dû déclarer forfait pour les deux rencontres des Bleus en Ligue des nations, tandis que le milieu offensif anglais s'est blessé avec sa sélection.



Le prix fou d'Insigne

Lorenzo Insigne, 8 buts et 7 passes décisives la saison dernière en Serie A, ne semble pas près de quitter Naples. A moins que l'un de ses courtisans accède aux exigences financières de son président Aurelio De Laurentiis.

Insigne a une clause symbolique. Nous avons établi que si nous recevons une offre de 200 M€, nous le vendrons. Ce n'est pas un accord écrit, mais verbal. 200 M€, c'est clair ?», a-t-il expliqué au Corriere dello Sport. De quoi refroidir les ardeurs de ses prétendants...

Sadio Mané, telle une confirmation

L'an dernier, nous vous proposons les élections du joueur et de l'équipe du mois, on remet ça dans cette nouvelle saison.

En bonus vous aurez une petite vidéo en fin d'article pour justifier nos choix. En ce mois d'août, on n'a pas eu à chercher bien loin pour trouver notre bonheur, car c'est en Premier League que nous vous invitons, plus précisément du côté des Reds de Liverpool. Dans la continuité de sa fin de saison dernière, les hommes de Jürgen Klopp ont démarré tambours battants laissant peu de place à l'improvisation. Un homme a particulièrement réussi son début d'exercice en devenant incontournable, le Sénégalais Sadio Mané. Les deux font la paire pour l'élection du joueur et de l'équipe du mois. Le Mulot Des Surfaces, en toute transparence intellectuelle, vous partage son billet du jour. Liverpool réalise probablement l'un de ses meilleurs débuts de championnats, enchaînant 4 matchs pour 4 victoires, surtout avant son déplacement à Tottenham samedi. Une première journée sur les chapeaux de roues avec un large succès 4 à 0 à Anfield Road, dans la foulée une victoire à l'extérieur 2 à 0, 6 buts marqués, aucun encaissé ! Cela fut plus laborieux contre Brighton, la faute à une formation qui avait posé de grosses bases défensives, mais qui finalement s'inclina 1 à 0. En moyenne 60 % de possession de balle, c'est énorme, plus de 600 passes réussies cela confirme un peu plus l'emprise sur les rencontres. Au-delà de ça, les Reds sont devenus un vrai rouleau compresseur, emmené par Sadio Mané, auteur déjà de 4 buts. Le Sénégalais marche sur l'eau dans ce début de saison, en étant impliqué dans presque tous les moments forts de sa formation, à noter un doublé d'entrée de championnat.

Pour son 150^{ème} match de Premier League, Sadio Mané a été décisif, en marquant contre Crystal Palace, il a quasiment planté lors de toutes les rencontres de championnat. Tout comme Liverpool dans ce début d'exercice, ces deux protagonistes méritent assez largement leurs titres de meilleure équipe et meilleur joueur du mois d'août ! C'est donc avec un grand honneur, et un peu d'émotion, que nous décernons ces deux titres, que la force soit avec eux !



PIRLO : «CR7 N'A PAS BESOIN D'AIDE»

Après trois journées disputées en Serie A, l'attaquant de la Juventus Turin Cristiano Ronaldo (33 ans) n'a toujours pas inscrit le moindre but sous ses nouvelles couleurs. Pas de quoi inquiéter l'ancien joueur bianconero Andrea Pirlo, lequel fait confiance au Portugais pour inverser rapidement la tendance. "Ronaldo n'a pas besoin d'aide. C'est un phénomène et il travaille très dur. Certes, il n'a pas encore marqué lors des matchs officiels mais, qui sait, peut-être qu'il va inscrire dix buts lors des cinq prochaines rencontres. (...) Des regrets sur le fait de ne pas avoir joué avec lui ? Non, aucun. J'ai eu une grande carrière et j'ai partagé le vestiaire avec plusieurs vainqueurs du Ballon d'Or", a déclaré le champion du monde 2006 dans Tuttosport, ce vendredi.

Boateng a bien recalé Mourinho

Proche d'un départ cet été, Jérôme Boateng (30 ans, 2 matchs en Bundesliga cette saison) est finalement resté au Bayern Munich. Le défenseur central, courtisé par le Paris Saint-Germain, affirme avoir recalé l'entraîneur de Manchester United, José Mourinho. "J'ai eu des demandes du PSG et de Manchester United. Je me sens bien au Bayern. C'est l'un des plus grands clubs

du monde. J'ai appelé José Mourinho, je lui ai dit que son intérêt était un honneur pour moi et je l'ai remercié d'avoir essayé si fort pour moi. J'ai expliqué à José qu'il est difficile de quitter le Bayern", a expliqué le champion du monde 2014 pour Bild.



ALGÉRIE-FRANCE

Entretien téléphonique du Président Bouteflika avec son homologue français

Le Président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, s'est entretenu au téléphone jeudi avec son homologue français, M. Emmanuel Macron des relations bilatérales «marquées du sceau du partenariat stratégique», ainsi que de la situation au Mali et en Libye, a annoncé un communiqué de la présidence de la République. Cet échange entre les deux présidents de la République, «qui s'inscrit dans la tradition de concertation entre les deux chefs d'Etat, a porté sur les relations algéro-françaises marquées du sceau du partenariat stratégique dans tous les domaines ainsi que sur la situation dans la région, notamment en Libye et au Mali», précise le communiqué.

**ALGÉRIE-GHANA
Messahel représente le président de la République Abdelaziz Bouteflika aux obsèques de Kofi Annan**

Le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel a représenté jeudi à Accra (Ghana), le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, à la cérémonie des obsèques de feu Kofi Annan, ancien secrétaire général des Nations unies. Cette cérémonie a été marquée par la présence du secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres, de nombreux présidents africains, de représentants de chefs d'Etat et de personnalités de renommée venues du monde entier. En marge de cette cérémonie, Abdelkader Messahel a réitéré les condoléances du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, au président de la République du Ghana, Nana Akufo-Addo, au secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres et à l'épouse et à la famille de feu Kofi Annan.

ALGÉRIE-ALLEMAGNE

La chancelière allemande Angela Merkel, en visite officielle lundi en Algérie

La Chancelière allemande, Angela Merkel, effectuera lundi prochain, une visite officielle en Algérie, à l'invitation du président de la République, Abdelaziz Bouteflika.

A l'occasion de cette visite, sa deuxième en Algérie après celle de 2008, la chancelière allemande sera reçue par le président Bouteflika et aura des entretiens avec le Premier ministre, Ahmed Ouyahia.

Mme Merkel animera une conférence de presse conjointe avec M. Ouyahia dans laquelle elle évoquera notamment diverses questions liées aux relations algéro-allemandes ainsi que les questions d'intérêt commun.

Dans un message adressé à la Chancelière allemande, à l'occasion de la fête nationale de son pays, en octobre dernier, le président Bouteflika, a réaffirmé qu'il attendait «avec plaisir et fort intérêt» la concrétisation de sa visite en Algérie «pour impulser davantage la coopération bilatérale». Cette visite sera ainsi l'occasion de faire une évaluation des relations économiques entre l'Algérie et l'Allemagne et de renforcer les axes de partenariat pour une relation bilatérale économiquement dense.

Plusieurs filières in-



Ph. Archives

dustrielles intéressent les entreprises allemandes dont particulièrement l'industrie mécanique, la sous-traitance automobile, l'énergie renouvelable, la chimie et l'industrie pharmaceutique. Dans la filière mécanique, l'Algérie et l'Allemagne sont déjà liés par des partenariats tels ceux de la production en Algérie de véhicules de la marque Mercedes-Benz entre le groupe allemand Daimler (société mère de Mercedes-Benz), la Société nationale de véhicules industriels (SNVI), le ministère de la Défense nationale (MDN) et le groupe émirati Aabar.

Il s'agit de trois sociétés mixtes algéro-ger-

mano-émiraties créées en 2012 pour développer l'industrie mécanique en Algérie: Société algérienne pour la production de poids lourds Mercedes-Benz (SAPPLMB) à Rouïba, Société algérienne pour la fabrication de véhicules de marque Mercedes-Benz (Safaa) à Tiaret et Société algérienne de fabrication de moteurs de marque Mercedes-Benz, Deutz et MTU à Constantine.

Au total, plus de 200 entreprises allemandes activent dans différents secteurs sont implantées actuellement en Algérie et l'Allemagne a été classée quatrième fournisseur de l'Algérie en 2017 avec 3,2 milliards de dollars.

ALGÉRIE-BELGIQUE

L'Algérie invité d'honneur de la Foire internationale de Flandre

L'Algérie participera en qualité d'invitée d'honneur à la 73^{ème} édition de la Foire Internationale de Flandre qui se tiendra du 15 au 23 septembre à Gand (province belge de Flandre-Orientale), a indiqué jeudi le ministère du Commerce dans un communiqué.

A cette occasion, le ministre du Commerce, Said Djellab, effectuera une visite de travail en Belgique à la tête d'une délégation. L'Algérie sera présente à cet événement à travers un pavillon national de 1.000 m² «qui constituera une vitrine d'exposition et de promotion d'une gamme variée de produits de consommation destinés à la vente directe au grand public», fait savoir la même

source. Cette Foire internationale, «Flanders Expo», sera aussi l'occasion «de faire découvrir les particularités et richesses culturelles, artisanales et touristiques de l'Algérie», ajoute le ministère qui note qu'en marge de cet événement, un vaste programme d'activités culturelles est prévu afin de «mettre en valeur les capacités de l'Algérie dans le domaine touristique». A travers cette manifestation économique internationale, il sera également question de «créer une dynamique pour de nouvelles opportunités d'exportation et de partenariat entre les entreprises algériennes et belges et de développer les flux commerciaux entre la Belgique et l'Algérie».

ZAKAT

Le nissab de la zakat pour l'an 1440 de l'Hégire fixé à 552.500,00 DA

Le ministère des Affaires Religieuses et des Wakfs a annoncé que le nissab de la Zakat de l'argent et des offres commerciales pour l'an 1440 de l'Hégire a été fixé à cinq cent cinquante-deux mille et cinq cents dinars algériens (552.500,00 DA), a indiqué jeudi un communiqué du ministère. La Zakat correspond au quart du dixième, soit 2,5 % de toute valeur ayant atteint le Nissab au terme d'une année, à savoir l'argent, les offres commerciales et les marchandises évaluées au prix de vente actuel le jour de la Zakat, a précisé la même source.

Le nissab de la Zakat

a été calculé sur la base de 20 dinars or dont le poids équivaut 85gr alors que l'Agence nationale de transformation et de distribution de l'or et métaux précieux (AGENOR) a fixé le prix du gramme d'or de 18 carats à 6.500,00 DA. Afin de perpétuer la tradition du Prophète Mohamed (QSSSL) dans la collecte et la distribution organisées et équitables de la Zakat, le ministère des Affaires Religieuses a mis à la disposition des personnes devant s'en acquitter le Fonds de la Zakat sous le compte CCP national n° 4780-10 et les comptes CCP répartis à travers les wilayas.

Météo Algérie fournit des justificatifs sur des incidents causés par des intempéries

L'Office national de la météorologie (ONM) a mis à la disposition des citoyens deux documents justificatifs en relation avec les retards dans les travaux de chantiers, et la réclamation d'indemnités auprès des compagnies d'assurances suite à une catastrophe d'origine météorologique.

«Grâce à ses experts et son réseau d'observation implanté sur l'ensemble du territoire national, Météo Algérie met à votre disposition deux (2) types de documents justificatifs», précise l'ONM sur son site internet.

Il s'agit de l'Attestation Météorologique qui «fournit en gros les statistiques sur les conditions météorologiques qui ont sévi sur une zone d'intérêt (nombre de jours de pluie, de vent forts, de gel,

d'orage...).

Elle est souvent attribuée pour justifier les retards d'exécution d'un chantier», précise l'office. Le second document est un Rapport d'intempéries destiné à «justifier un sinistre causé par un phénomène météorologique extrême (vents violents, grêle ayant causé des dégâts, hauteurs de vagues importantes).

A travers ce document, Météo Algérie «délivre un rapport d'intempérie expertisée et détaillé comportant une étude approfondie de la situation météorologique qui a sévi sur la zone concernée par le sinistre».

Ce rapport est délivré «exclusivement par le Centre climatologique national de Météo Algérie à Alger. Il est réalisé dans un délai maximum de dix (10) jours».

TRANSPORT FERROVIAIRE :

Perturbation sur l'axe Alger-El Harrach pour travaux du 13 au 15 septembre

Des suppressions et perturbations du trafic de voyageurs et fret sur l'axe Alger-El Harrach sont programmées à partir de ce jeudi à 21h00 et jusqu'au 15 septembre à 20h00, a indiqué jeudi la société nationale des transports ferroviaires (SNTF) dans un communiqué. La SNTF précise qu'un convoi exceptionnel est programmé de passage sur trois points de la voie ferrée pour passer de la Collone du port d'Alger vers la raffinerie de Sidi R'Zine de Baraki.

Ce passage au compte de Sonatrach, nécessitera des travaux de pose et de la caténaire des traversées ferroviaires, ajoute le communiqué. Par conséquent, le trafic du voyageurs et fret connaîtra des suppressions et des perturbations sur l'axe Alger-El Harrach comme première phase à partir de ce jeudi à 21h00 et jusqu'au samedi 15 septembre à 20h00. De ce fait, et durant cette période des travaux, les trains de banlieues est et

ouest seront limités jusqu'à El Harrach, allant du vendredi 00h00 jusqu'au samedi à 20h00. Les voyageurs sont conseillés de prendre le métro ou le bus pour le parcours El Harrach-Alger ou Alger-El Harrach. Les trains régionaux et de grandes lignes qui sont maintenus, sont les circulations matinales à l'arrivée à El Harrach. Quant à la deuxième et troisième phase de l'interception, celle-ci est programmée au niveau de Gue de Constantine, et le pro-

gramme de circulation pour cette phase sera arrêté selon l'évolution de la phase antécédente et l'avis à la clientèle sera publié au moment opportun, précise le communiqué. La SNTF s'excuse auprès de sa clientèle pour les désagréments susceptibles de leur être occasionnés suite à cette interruption momentanée du trafic et les remercie pour leur compréhension, conclut le communiqué.

APS